

AP
20
N^o 6
année 1

LE

011
NOUVEAU MONDE

JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE

RÉDIGÉ

PAR

LOUIS BLANC.

6 FR. PAR AN POUR PARIS. — PROVINCE : 7 FR.

Numéro 11. -- 15 Mai 1850.

PARIS,
BUREAU D'ABONNEMENT, 102, RUE RICHELIEU.

—
1850

En Vente, au Bureau du NOUVEAU MONDE, 102, rue Richelieu.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Avec des Chapitres nouveaux sur l'Industrie, l'Agriculture, le Crédit, etc.

Ouvrage entièrement refondu

PAR

LOUIS BLANC

9^e édition. — Un vol. in-18. — Prix : 1 franc.

PAGES D'HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848

PAR

LOUIS BLANC

Un beau volume in-8°. — Prix : 5 francs.

LE SOCIALISME DROIT AU TRAVAIL

PAR

LOUIS BLANC

Brochure in-18, troisième édition. — Prix : 50 centimes.

RÉPUBLIQUE ET ROYAUTÉ EN ITALIE

PAR

J. MAZZINI ET GEORGE SAND.

Un volume in-18. — Prix : 2 francs.

LE PAPE AU XIX^{me} SIÈCLE,

PAR

J. MAZZINI.

(3^{me} Edition) Brochure in-18. — Prix : 60 centimes.

DE LA

DÉCADENCE DE L'ANGLETERRE

PAR

LEDRU ROLLIN.

Deux volumes grand in-8°. — Prix : 5 francs le volume.

Le premier volume est en vente; le second paraîtra le premier juin prochain.

« L'Assemblée nationale confie le dépôt
» de la présente Constitution et des droits
» qu'elle consacre à la garde et au patrio-
» tisme de tous les Français. »

(Article III de la Constitution.)

Les mesures d'intimidation exercées sur les
imprimeurs nous empêchent d'insérer un des
articles envoyés par LOUIS BLANC, et qui devait
être placé en tête de ce numéro.

Une Souscription est ouverte dans les bureaux
du *Nouveau Monde*, en faveur des familles des
Ouvriers de l'imprimerie Boulé, que l'arrêté de
M. Baroche vient de priver de leur travail.

Le Nouveau Monde s'inscrit pour 100 francs.

Les Souscriptions seront reçues tous les jours,
de 9 à 5 heures, au bureau du Journal.

UN COMLOT,

A PROPOS DE L'ELECTION DU 28 AVRIL.

AVIS AU PEUPLE.

Il y a dans l'élection du 28 avril des enseignements pour tout le monde.

Pour les réactionnaires, d'abord.

Ah! ils peuvent maintenant le pousser jusqu'au bout, ce système de la compression à outrance! L'élection du 28 avril l'a convaincu de folie et couvert à jamais de ridicule.

Et puis, que dis-je! Pousser le système de la compression jusqu'au bout? Comment cela serait-il possible? Est-ce que la limite extrême n'a pas été atteinte? Est-il sur le corps nu de la liberté une place qui soit encore à frapper?

De l'interdiction des clubs à celle des réunions purement électorales, il y avait un pas à faire : on l'a fait.

Après la transportation sans jugement, il y avait à remplacer par

une savante organisation de la mort dans l'exil, de la mort lente, le couperet de la guillotine : on l'a fait.

Après avoir défendu au socialisme de courir les grands chemins, il y avait à lui refuser le pavé des rues : on l'a fait.

De la rue, il y avait à poursuivre les journaux indépendants jusqu'au fond des boutiques : on l'a fait.

Les instituteurs primaires sont réduits par milliers à mourir de faim ; le carreau est jonché de fonctionnaires renversés ; l'armée est soumise à des procédés de surveillance terribles, à un régime d'épuration implacable ; les journaux halètent sous le poids des amendes ; la proscription est devenue un malheur banal ; Doullens et le Mont-Saint-Michel regorgent de victimes ; la théorie de la loi des suspects est dépassée, puisque les socialistes sont traités non pas d'hommes suspects, mais de brigands ! Ajoutez à cela que le mensonge, ce crime des lâches, n'a jamais mieux servi la violence ; que la calomnie est parvenue à s'emparer de toutes les trompettes de la renommée, et que le héros qui préside à cette grande débauche de la politique de compression est un ancien chef d'assommeurs !... Voyons, que va-t-on inventer ? Car enfin, à supposer qu'on ait pris la ferme résolution de parcourir tous les degrés de la rage, à partir du coup d'épingle, il faudra bien toujours s'arrêter au coup de hache. Le bourreau, qui dispenserait de beaucoup de frais d'imagination, le bourreau manque au système ; et d'ailleurs, on aurait beau remettre l'échafaud à la mode, il est clair que, vu le nombre des scélérats pour fait de socialisme, on aurait trop de têtes à couper. O mortel embarrass ! O impuissance de la bêtise en fureur !

Il est vrai qu'ils peuvent à la rigueur porter la main sur le suffrage universel, mettre le 18 brumaire en parodie, nous montrer quelque mannequin avec le mot Empereur pour étiquette, et, à tout hasard, noyer la Constitution dans un fleuve de sang. Eh bien ! qu'ils essayent, pour voir ! Eugène Sue a été nommé à la majorité de huit mille voix. Et l'armée proprement dite, qui n'a donné que 5,827 suffrages à M. Leclerc, en a donné 5,968 à Eugène Sue. Et ils crieraient : En chasse ! en chasse ! Mais si d'aventure les chieus allaient se tourner contre les chasseurs ?...

Voilà ce que l'élection d'Eugène Sue dit aux fanatiques de la réaction. Mais, en même temps, elle avertit le parti démocratique sur la ligne à suivre, et cela en termes fort clairs.

Que serait-il arrivé, je vous prie, si, plus sage mille fois que certaines gens qui affichent la prétention de le conduire, le peuple eût opté

pour Dupont (de l' Eure), comme le voulait absolument M. Proudhon ?

Ce qui serait arrivé ? on le devine. Le succès même de M. Dupont (de l' Eure) eût été interprété par la réaction comme l'effacement complet du socialisme. Dans ce succès, ils auraient pu signaler avec raison une sorte de confirmation solennelle de ce trop fameux ordre du jour par lequel le général Cavaignac, encore tout couvert du sang de juin, était déclaré avoir bien mérité de la patrie. De sorte qu' on aurait fait artificieusement servir le vote des socialistes à la réhabilitation de leur plus cruel ennemi, et, chose monstrueuse, on aurait enveloppé leur défaite dans leur victoire !

Avec Eugène Sue, au contraire, pas de fausse interprétation possible. C'est là un choix aussi clair que décisif. Eugène Sue est-il franchement socialiste ? Oui. S'est-il porté comme tel ? Oui. Est-ce la cause du socialisme qu' ont plaidée, par vives images, ses derniers écrits ? Oui. En frappant le jésuitisme au cœur ; en sapant les bases du salariat ; en développant, à travers des scènes tragiques, les hideuses conséquences de l' individualisme ; en recommandant l' association, et spécialement l' association agricole, est-il entré dans la voie du socialisme vrai, de celui dont nous apercevons déjà les horizons lumineux ? Oui, et qui ose le nier nie le jour.

Cependant, qui le croirait ? N' ayant pu enlever au socialisme le bénéfice et l' honneur de cet éclatant triomphe, voici que les contre-révolutionnaires de *la Voix du Peuple* essayent, par péché d' habitude, d' en altérer le caractère et d' en détruire la portée. A les entendre, l' élection du 28 avril condamne la monarchie, c' est-à-dire le communisme (1), c' est-à-dire le pouvoir dans un homme ou dans un peuple ; c' est-à-dire Louis XIV et le comité de salut public ; que sais-je encore ? Bref, c' en est fait du principe de l' Etat, puisque M. Eugène Sue, qui n' a jamais combattu ce principe, est nommé ; c' en est fait du socialisme, puisque le peuple a élu le socialiste Eugène Sue. Et là-dessus, ces messieurs de se pâmer d' aise.

Ah ça, cette comédie va-t-elle durer long-temps, et *la Voix du Peuple* s' imagine-t-elle qu' on puisse impunément se moquer du peuple à ce point ? Quoi ! le communisme et la monarchie, c' est une seule et même chose ! Quoi ! il n' y a pas la plus légère différence entre la souveraineté du peuple et le despotisme insolent d' un homme ! Quoi ! l' his-

(1) *Voix du Peuple* du 1^{er} Mai.

toire devra garder de communs anathèmes à ceux qui ont mis à la place de toute vérité, de toute justice, leur impudente volonté, et à ceux qui ont aimé la vérité, la justice jusqu'au dévouement le plus absolu, jusqu'au plus sublime délire, jusqu'à la mort ! Et c'est pour canoniser cette sacrilège confusion, c'est pour consacrer cette doctrine dont l'iniquité dépasse presque la folie, que Paris a choisi Eugène Sue ! Non, jamais la rage des commentaires faux n'atteignit à ce degré de démence. Mais le journal de M. Proudhon, qui espère faire croire cela au peuple, juge donc le peuple imbécille !

Nous comprenons que cette feuille fasse contre mauvaise fortune bon cœur ; nous comprenons que, n'ayant pu réussir à faire accepter la candidature de M. Dupont (de l'Eure), elle s'étudie à masquer l'échec de son influence en battant des mains au succès de M. Eugène Sue. Mais encore convient-il d'apporter dans cette manière de se consoler et de donner le change à l'opinion quelque retenue et quelque pudeur. Ont-ils donc oublié ou pensent-ils que le peuple ait oublié, ces écoliers étourdis, ce que leur maître écrivait le lendemain du choix de M. Eugène Sue par le comité ? N'est-ce pas dans ce même journal, *la Voix du Peuple*, que M. Proudhon, ce jour-là, nous donnait le choix de M. Eugène Sue comme une sorte de calamité publique ? Ne disait-il pas qu'il Y AVAIT DU SANG DERRIÈRE CETTE CANDIDATURE ? Ne nous menaçait-il pas, sur le ton des prophètes, d'un déficit électoral de 50,000 voix (1) ? Et voilà qu'aujourd'hui cette candidature, QUI DEVAIT NOUS COUTER 500,000 voix, nous vaut une preuve de plus des infallibles succès du principe *an-archie* ! Et il se trouve que la confusion prêchée sous prétexte de fusion bénéficiera de cette candidature DERRIÈRE LAQUELLE IL Y AVAIT DU SANG !

Mais ce ne serait rien si tout ceci n'était de nature à servir, à l'insu de *la Voix du Peuple*, et contre ses intentions, — nous aimons à le croire, — un complot qu'il est temps de dévoiler.

Il s'agit — que le peuple en prenne note ! — il s'agit d'escamoter le socialisme comme on a fait de la République, en s'emparant du mot pour repousser plus aisément la chose.

Qu'on se reporte par la pensée à la fameuse séance d'ouverture du 4 mai 1848. Pour moi, je erois y être encore ; il me semble voir d'ici les ennemis les plus obstinés de la République, ceux qui n'avaient

(1) *Voix du Peuple* du 16 avril 1850.

eu jusqu'alors pour elle que sentiments de mépris et d'horreur, se lever impétueusement à vingt reprises différentes, et crier d'une voix enflammée : *Vive la République!* Ce nous fut, je m'en souviens, un prodigieux sujet de surprise, à nous républicains si longtemps persécutés, calomniés, traités de maniaques ou traqués comme des bêtes fauves, que cet enthousiasme républicain de nos calomniateurs de l'avant-veille, de nos persécuteurs de la veille, des hommes sages et pratiques par excellence de la monarchie. Comment expliquer le miracle de cette conversion si soudaine, si peu contenue? Était-ce hypocrisie et calcul malhonnête? On le sait aujourd'hui. Par un excès d'impudence auquel l'histoire ne voudra pas croire, c'est au nom, c'est comme représentants de la République, que ceux qui l'avaient toujours combattue sont parvenus à proscrire ceux qui avaient toujours combattu pour elle et l'avaient fondée!

Eh bien! la même jonglerie se prépare.

Tant que le triomphe du socialisme a paru impossible, on a essayé de le couvrir d'opprobre, on l'a poursuivi d'injures. Dans ce temps-là, M. Proudhon ne se contentait pas d'écrire :

« LOIX DE MOI, COMMUNISTES! VOTRE PRÉSENCE M'EST UNE PUANTEUR, » ET VOTRE VUE ME DÉGOUTE (1), » il écrivait :

« LE SOCIALISME EST UNE LOGOMACHIE : JE SUIS SURPRIS QUE LES ECONOMISTES NE S'EN SOIENT PAS APERÇUS (2), »

Et encore :

« EN FAIT ET EN DROIT, LE SOCIALISME, PROTESTANT ÉTERNELLEMENT CONTRE LA RAISON ET LA PRATIQUE SOCIALE, NE PEUT ÊTRE RIEN, N'EST RIEN (3). »

Vaines malédictions! outrages frivoles! Le socialisme, passant sur le corps de ses insulteurs, a poursuivi son invincible cours. Alors on s'est ravisé; on s'est dit du parti de la LOGOMACHIE; on s'est abrité sous le nom de la doctrine QUI NE POUVAIT ÊTRE RIEN, QUI N'ÉTAIT RIEN; on s'est fait audacieusement un drapeau de l'étoffe à laquelle on avait jeté tant de

(1) *Système des Contradictions économiques*, tome 2, chap. XII, p. 355.

(2) *Ibid.*, 334.

(3) *Ibid.*, 331.

boue. Et il n'y avait rien là, qu'on le remarque bien, d'une amende honorable, rien d'une intime conversion, rien d'un courageux et noble *mea culpa* ; car il est arrivé que, sous ce nom d'emprunt le SOCIALISME, on a continué la guerre à outrance qu'on avait précédemment engagée contre toutes les doctrines socialistes, contre tous les hommes qui avaient cherché le salut du peuple dans le renversement du vieux monde : depuis Fourier et Considérant jusqu'à Cabet, depuis Pierre Leroux jusqu'à celui qui écrit ces lignes. Puis, toutes les fois qu'il y a eu appel fait au scrutin, on s'est étudié, tantôt à jeter le trouble dans le parti en opposant à la liste de tous une liste personnelle, tantôt à prévenir une élection franchement socialiste en produisant la candidature d'un vieillard connu pour son hostilité au socialisme, tantôt enfin à enlever aux triomphes électoraux du socialisme, quand on avait pu les empêcher, leur véritable caractère. Et tout cela — que le peuple en garde la mémoire ! — tout cela au nom du SOCIALISME !

Ainsi avaient agi les Thiers, les Barrot, les Duvergier de Hauranne, les Taschereau, les Baroche, tous les anciens tenants de la monarchie, lorsqu'ils avaient crié *vive la République !* et s'étaient subitement proclamés républicains à double dose, pour mieux tromper, pour mieux écarter, pour mieux frapper, pour mieux proscrire les seuls vrais républicains.

Aussi a-t-on pu, en toute vérité, tracer les lignes suivantes dans une lettre destinée à demeurer secrète et que les circonstances actuelles nous auraient porté à taire, si *la Voix du Peuple* avait eu du moins la prudence de suspendre des attaques dont il est absolument impossible que le socialisme ne soit pas préservé et vengé :

« Il semble, à en juger par certains discours, que j'ai été *coupable*,
 » *ingrat envers l'autorité de qui je dépends...* Je ne puis en aucune
 » sorte accepter de pareils reproches... J'ai commencé, à l'applaudisse-
 » ment universel, la critique des *utopies socialistes*... Si j'en devais
 » eroire certains propos de Bourse, j'aurais par ces critiques et par le
 » *libéralisme* de mes tendances, SERVI L'ORDRE ET CONTRIBUÉ AU RETOUR
 » DE LA CONFIANCE PLUS EFFICACEMENT QUE LA POLICE AVEC SES GEN-
 » DARMES (1). »

Voilà la politique de M. Proudhon naïvement exposée par lui-même, Et lorsqu'au grand étonnement du peuple, qui eroit fermement avoir

(1) Lettre de M. Proudhon à M. Carlier.

voté en faveur du socialisme, les rédacteurs de *la Voix du Peuple* nous apprennent que l'élection d'Eugène Sue est la condamnation de ce qu'ils appellent les *utopies socialistes*, est-ce aussi pour avoir l'approbation de la Bourse, est-ce pour servir l'ordre plus efficacement que la police avec ses gendarmes? A Dieu ne plaise que nous rendions les rédacteurs de ce journal responsables de la conduite d'un homme qu'ils ont eu le tort de proclamer leur maître, mais dont il est impossible qu'ils approuvent les écarts! Qu'ils se tiennent donc eux-mêmes sur leurs gardes!

Car, le mot d'ordre semble avoir été déjà donné partout. Qu'on lise *la Patrie*, *l'Assemblée nationale*, *la Liberté*, le mot *socialistes* a disparu pour faire place au mot *communistes*. Dernièrement, M. de Lamartine insinuait, du haut de la tribune, que cette ingénieuse distinction pourrait bien avoir ses avantages. Enfin, *le National* disait, le lendemain de l'élection d'Eugène Sue, ni plus ni moins que *la Voix du Peuple* : « Cette élection est le triomphe du socialisme pratique, EN DEHORS des sectes et des écoles. »

Vous allez voir que tout le monde bientôt aura le droit de s'appeler *socialistes*, excepté les socialistes!

Vive la République! criaient le 4 mai 1848 MM. Thiers, Odilon Barrot, Baroche, Duvergier de Hauranne, Taschereau; et c'est comme ennemi de la République, c'est pour avoir attenté à la République, que Ledru-Rollin est à Londres et Barbès à Doullens! Veut-on donner suite à cet immense et odieux scandale? Croit-on le pouvoir? Qu'on s'explique.

Le socialisme pratique, en dehors des sectes et des écoles?... Tout beau, messieurs. C'est l'ensemble de ce que vous appelez *les sectes et les écoles* qui constitue justement le socialisme; c'est l'ensemble de *ces sectes et de ces écoles* qui a triomphé aux élections du 10 mars, qui vient de triompher aux élections du 28 avril; en dehors d'elles, il y a, non pas le socialisme pratique, mais au contraire un je ne sais quoi de vague, de confus, d'insaisissable, si même ce je ne sais quoi existe; réunies, *ces sectes et ces écoles* expriment l'abolition du prêt à intérêt, la suppression du régime des salaires, l'association universelle en industrie, l'association universelle en agriculture, l'abolition de la concurrence, la fin de l'antagonisme des intérêts, la RÉALISATION de la formule sainte : Liberté, égalité, fraternité. Réunies, *ces sectes et ces écoles* sont le peuple, tout le peuple; et le peuple, sachez-le-bien, ne se laissera pas ainsi congédier.

Est-ce que vous voudriez renouveler la fable de *la Lice et ses compagnes*? Est-ce que vous trouveriez plaisant de chasser les socialistes de leur propre camp, pour prix de la place qu'ils sont disposés à vous y faire? Si tel était votre dessein, prenez-y garde, messieurs! c'est un jeu qui n'est pas sûr, et, en tout cas, vous auriez trop tôt montré vos cartes.

Mais non : *le National* d'aujourd'hui n'est point, nous le savons, ce qu'il était autrefois. La vérité l'a visiblement attiré à elle. D'ailleurs, ceux qui le rédigent sont des gens de cœur qu'on ne saurait, sans les calomnier, comparer à des hommes comme M. Thiers. Pourquoi donc cet anathème perpétuel qu'ils lancent contre les *sectes et les écoles*, au risque de venir en aide par là, bien contre leur gré certainement, à la haine dont les réactionnaires font profession à l'égard de ces *écoles* et de ces *sectes*? C'est là une grande faute, une faute qui nous afflige, et dont il sied à des républicains d'avertir franchement des républicains.

Quant aux réactionnaires qui se figurent qu'ils n'ont qu'à nous voler le nom de *socialistes* pour déplacer, à leur profit, ce qu'un pareil mot contient de puissance, il faut absolument qu'ils renoncent à cette douce illusion. Car, pour déjouer leur tactique, que dis-je? pour faire qu'elle tourne contre eux-mêmes, il est un moyen bien simple, que le peuple, s'il nous en croit, ne manquera pas d'employer à l'avenir. Ce moyen consiste à sommer les gens, ce qui a trop été négligé jusqu'ici... de S'EXPLIQUER.

Vous êtes socialistes, assurez-vous? très-bien ; mais voyons un peu.

Regardez-vous le prêt à intérêt comme illégitime en principe?

Etes-vous pour un système qui conduirait graduellement mais inévitablement à le supprimer? Et quel est, selon vous, le système qui mènerait à ce but?

Regardez-vous le salariat comme une dernière forme de l'esclavage?

Êtes-vous pour un régime d'association qui tendrait à le faire disparaître? Et sur quelles bases pensez-vous qu'on dût faire reposer ce régime d'association?

Regardez-vous comme le plus impérieux, le plus pressant, le plus sacré des devoirs de l'Etat, celui d'extirper la misère et d'affranchir définitivement les prolétaires, celui d'effacer du vocabulaire de la langue française le mot *pauvres*?

Etes-vous pour l'organisation démocratique de l'Etat, chargé de cette

grande tâche et qui, pour la remplir, ne doit être que la société elle-même agissant en tant que société, c'est à dire par des mandataires révocables et responsables?

Pensez-vous qu'il soit juste, qu'il soit conforme aux lois de la nature humaine, qu'il soit dans l'intérêt de tous sans exception, que, dans une société fraternellement constituée, les forces soient mises en commun pour la production et les produits en commun pour la consommation, ainsi que cela se pratique dans la famille?

Que si cette limite du progrès ne peut pas être atteinte immédiatement, si vous en jugez de la sorte, êtes-vous du moins pour toutes les mesures qui pousseraient en ligne droite vers ce bien suprême? Et, selon vous, quelles devraient être ces mesures?

En un mot, votre formule est-elle : Liberté, égalité, fraternité? Et considérez-vous comme n'étant pas de votre parti ceux qui rejettent les deux derniers termes de cette formule divine, pour n'en conserver que le premier?

Voilà l'interrogatoire qu'aura désormais à subir quiconque sera tenté par la gloire de s'appeler socialiste. Moyennant quoi, prenne ce titre qui voudra : nous n'y voyons plus de danger.

Mais, au nom du ciel ! que le peuple ne se contente pas du mot ! La chose, la chose, la chose !

DU DESPOTISME POSSIBLE

DES MAJORITÉS.

Le suffrage universel est la première condition de l'ordre , comme il est la première garantie de la liberté.

En dehors de la souveraineté du peuple, s'exerçant par le suffrage universel, il ne saurait y avoir que violence ou anarchie, qu'oppression impunie ou révolutions sanglantes.

Nous sommes donc hautement pour ce régime. Là seulement est le droit ; là seulement est la justice ; là seulement sont la sécurité de tous et la raison.

Il en résulte que soumission est due au vote de la majorité ; mais non point dans tous les cas, comme nous l'avons expliqué en un précédent article ; non point au mépris de l'ÉVIDENCE, non point au mépris de la CONSCIENCE.

Non-seulement il est possible qu'à tel moment donné la majorité devienne oppressive, mais souvent cela arrive. Et c'est ce qui rend nécessaire, c'est ce qui rend sacrée l'existence d'une CONSTITUTION, c'est-à-dire d'un pacte permanent, fondamental, supérieur aux simples lois, et que les majorités soient tenues de respecter, sous peine de dégager elles-mêmes de toute soumission à leur égard les minorités, injustement dépouillées alors de ce qui leur servait de garantie.

Si on nous demandait quel est le pays le plus malheureux, nous répondrions : Ce n'est point celui où il n'y a point de lois , c'est celui où

il n'existe pas de constitution inviolable, et où, par suite, il est possible de faire impunément de mauvaises lois.

Un gouvernement en effet peut être oppresseur de deux manières, soit en partant de l'arbitraire, qui est la tyrannie de l'homme, soit en partant du despotisme, qui est la tyrannie de la loi.

Or, qu'on y prenne garde : de ces deux sortes de tyrannies la seconde est la plus dangereuse, la plus funeste, la moins facile à ébranler.

Les coups de l'arbitraire sont inattendus toujours, terribles quelquefois ; mais le rayon qu'ils décrivent pour frapper est toujours assez borné. Un gouvernement arbitraire pèse rudement sur quelques-uns ; mais il se fait avec moins de peine supporter par la masse ; et les citoyens contre lesquels il abuse de sa force, sont précisément ceux qui vivent sur les hauteurs et qui l'avoisinent.

Dans un gouvernement despotique, au contraire, l'action de la tyrannie s'exerce d'une manière moins intense, mais plus uniforme et plus continue. Un mauvais prince, même lorsqu'il ne connaît à ses passions d'autre frein que sa volonté, ne peut frapper, après tout, que ce qui est à sa portée. Avidé, il confisque les biens des riches ; cruel, il fait payer à la noblesse la dime du sang ; débauché, il lève d'impurs tributs sur la jeunesse et la beauté des femmes de la cour. C'était la fortune de ses compagnons de plaisir que Caligula jouait dans de nocturnes orgies ; c'était du sang des grands seigneurs que Louis XI était altéré ; et on a vu peu de tyrans descendre au fond de la société, comme Louis XV, pour y chercher des victimes aux brutales convoitises de la chair. Mais qui osera dire à la loi, lorsqu'elle renferme le principe de la tyrannie : Tu iras jusque-là et tu n'iras pas plus loin ? La loi n'embrasse-t-elle pas la société tout entière ?

La tyrannie de l'homme est capricieuse comme toute passion individuelle ; elle a des moments d'intermittence, quelquefois même de prudents retours. Sa durée d'ailleurs peut se mesurer et se définir. Là où expire le règne d'un Vitellius, le règne d'un Vespasien peut commencer.

La tyrannie de la loi, au contraire, emprunte à la solennité de certaines formes sacramentelles un caractère de force et de fixité qui la rend plus imposante, moins vulnérable, et qui fait dépendre sa disparition non pas d'un accident particulier, mais d'une secousse sociale.

Nous avons dit que la tyrannie de l'homme pesait principalement sur les entourages du prince, et nous nous attendons à une objection. Dans les grands empires, l'autorité se subdivise et se délègue, dira-t-on.

Sans doute, mais s'il est vrai que l'autorité locale se façonne quelque part à l'image de l'autorité centrale, c'est surtout dans les états soumis à la tyrannie de la loi. La raison en est simple : dans ces sortes d'États, maître et délégués sont également obligés de conformer leur conduite aux prescriptions légales, qui sont les mêmes pour celui-là et pour ceux-ci et qui régissent de la même manière dans toutes les circonscriptions de l'empire, les rapports de gouvernants à gouvernés !

Mais pour qu'il en fût de même dans les États soumis à la tyrannie de l'homme, c'est-à-dire au joug des caprices particuliers, des fantaisies et des passions individuelles, il faudrait que les caprices du délégué coïncidassent avec ceux du maître ; que les passions et les fantaisies des seconds dussent se réfléchir nécessairement dans les passions et les fantaisies du premier. Or, cela est sinon impossible, au moins très-rare.

A Rome, dans les derniers temps de la république et sous les empereurs, à l'époque où les lois n'étaient guère plus qu'une lettre morte, on remarque entre la conduite des maîtres de l'empire et celle de leurs délégués d'éclatantes dissemblances. Rome respirait sous l'autorité de ses consuls dans le temps où le proconsul Verrès tenait la Sicile haletante et l'accablait de sa cruauté et de ses rapines. Pline le jeune, dans la province qu'il gouvernait au nom de l'empereur, protégeait les chrétiens, dans le temps où Trajan dressait contre eux des listes de proscription.

Au reste, pour établir que la tyrannie de l'homme, toute condamnable qu'elle est, est moins étendue que celle de la loi, nous aurions pu, laissant de côté la logique, nous en tenir à l'histoire.

Ce ne fut pas le peuple qui força Néron à se donner la mort. Louis XI était un prince populaire. Et il n'a pas tenu aux prolétaires de Lisbonne que don Miguel ne restât tranquillement assis sur le trône de Jean VI.

Que conclure de là ? Que le règne des lois est le moins désirable ? Dieu nous en préserve ! Qu'il faut en revenir au système du bon plaisir ? Ce serait le comble de l'impiété et de la démence. Mais ce qu'on en doit conclure — et ceci est d'une importance capitale — c'est que les majorités elles-mêmes ont à se soumettre à un frein, et que partout où ce frein n'existe pas, il y a péril pour la liberté.

De là, l'indispensable nécessité d'une constitution sujette à être révisée ; mais, jusqu'au moment fixé pour cela, inviolable !...

D'autant qu'il y a toujours quelque chose de menaçant dans le régime d'une assemblée unique.

Benjamin Constant dit avec raison que la multiplicité des lois est la maladie des gouvernements représentatifs. Or, cette sorte d'intempérance législative est le vice ordinaire de toute assemblée qui pèse sans contre-poids dans la balance des affaires, parce que rien alors ne saurait modérer, dans ses manifestations, ce besoin secret qu'éprouvent tous les pouvoirs de s'entretenir par une activité indiscrete dans l'idée de leur force et de leur importance. D'ailleurs les principes de la démocratie et l'intérêt de la stabilité exigent que le pouvoir constituant demeure séparé du pouvoir législatif. Or, une assemblée qui va seule, s'attaquera nécessairement à l'unique obstacle qui puisse entraver sa marche; elle regardera la constitution comme son ennemi naturel, et sera toujours portée à la blesser par des lois.

D'autres dangers sont à craindre. Une assemblée qui voit la route libre devant elle, s'empresse, se précipite; prompte à briser, dans un moment d'exaltation, les freins qu'elle s'était imposés dans un moment de sagesse, elle se laisse facilement aller au mouvement de ces passions électriques qui saisissent les hommes réunis. Rassurée par le nombre contre toute responsabilité matérielle et par la communauté des opinions contre toute responsabilité morale, elle passe rapidement de la confiance à l'audace, de l'audace à la tyrannie.

Il faut donc, en dehors d'une seconde chambre, chercher une garantie contre ce despotisme de la loi plus redoutable peut-être et plus vaste que le despotisme de l'homme.

Cette garantie a été trouvée par la constitution des Etats-Unis. Et il est assez bizarre que l'Amérique se soit résignée aux inconvénients des deux chambres après avoir adopté un système qui pare aux inconvénients d'une seule.

En donnant au pouvoir judiciaire des attributions politiques, en lui accordant le droit d'annuler dans leur application partielle des lois qui paraîtraient inconstitutionnelles, on met à côté de la législature un pouvoir assez fort pour la modérer, et trop faible pour la combattre.

Le partage de la puissance législative est funeste en ce qu'il ouvre une lice où se trouvent face à face deux pouvoirs intéressés à s'attaquer, car il y a dans la diversité de leur origine et dans la nature même de leurs attributions une cause permanente de rivalité et de guerre.

Rien de semblable quand le balancier régulateur est confié au pou-

voir judiciaire. Ne pouvant annuler la loi d'une manière réglementaire et générale, le pouvoir judiciaire ne frappe la législature qu'à petit bruit et à petits coups. Ses attaques sont peu effrayantes, parce qu'elles sont indirectes et que la magistrature, alors même qu'elle prononce sur un intérêt général, n'avait en vue qu'un intérêt particulier. Ainsi, le juge déroge, sous la spécialité de ses fonctions judiciaires, l'importance de ses fonctions politiques. Les devoirs de sa charge couvrent aux yeux des législateurs l'hostilité de ses opinions. C'est un adversaire à la fois réel et insaisissable, permanent et multiple. Il réprime les excès de la législature, sans éveiller sa jalousie et irriter son orgueil. Il l'arrête sans menace. Il l'attaque sans provocation.

Quant à l'abus que la magistrature pourrait faire de son pouvoir, la réponse est facile : **QUE LES MAGISTRATS SOIENT, COMME LES REPRÉSENTANTS, ÉLUS PAR LE PEUPLE.**

Cette condition remplie, la magistrature n'a aucun intérêt à abuser de son pouvoir. Si elle a une action politique, elle ne l'exerce que d'une manière accessoire et accidentelle. Ce n'est donc pas un corps politique qui puisse trouver son accroissement et sa force dans l'affaiblissement d'un autre corps politique.

Et puis, les passions du citoyen sont tempérées dans le juge que le peuple a élu par les obligations du magistrat. Il est placé dans une sphère où l'abolition partielle mais arbitraire d'une loi serait la violation du droit individuel que cette loi consacre ; l'esprit de réforme se combine donc nécessairement chez lui avec le sentiment de la justice, et cette combinaison rend difficile toute appréciation passionnée et systématique. Enfin, dans le cas peu probable d'une lutte systématiquement engagée entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif, l'intervention pacifique de l'opinion serait irrésistible et toute-puissante. La même chose ne saurait avoir lieu lorsque c'est entre deux assemblées législatives que s'élève le combat. La division des deux chambres répond toujours à une division qui existe au sein de la nation. Toutes deux elles réunissent autour d'elles une clientèle plus ou moins nombreuse d'intérêts, de passions, de haines, d'espérances. Et alors la lutte ne peut finir par un arbitrage : il faut qu'elle se termine tôt ou tard par une victoire. La victoire, c'est une révolution.

Done, rien qu'une assemblée ; mais contre ses emportements possibles, un frein.

Le règne des majorités ; mais, au-dessus d'elles, contre leur despo-

tisme possible, une constitution qu'on soit tenu de respecter et qui, jusqu'au jour marqué pour sa révision, soit inviolable.

A NOS AMIS

DE LA PRESSE DÉPARTEMENTALE.

Le scrutin du 28 avril est, pour la démocratie, un gage assuré de triomphe aux élections générales de 1852. Aussi, la réaction aux abois accumule-t-elle les provocations et les violences.

Le peuple, les yeux tournés vers l'avenir, méprise ces dernières convulsions de l'impuissance en délire, et elles ne l'empêchent pas de se préoccuper du nouvel ordre de choses qui remplacera cette dictature d'assommeur, la plus humiliante et la plus grossière qui fut jamais.

Deux années nous séparent de l'époque fixée pour le renouvellement de l'Assemblée nationale. Ces deux années, si on nous en laisse le loisir, il les faut employer à donner à la Révolution un caractère de stabilité qui ferme enfin cette carrière de péripéties tragiques où nous entraîne la déplorable organisation du milieu social. Il ne s'agit pas d'un de ces coups de fortune dans lesquels une faction s'empare du gouvernement par surprise, court du droit du vainqueur à la curée des places et se

maintient par la compression et l'anéantissement des libertés publiques. 1852 nous apporte la révolution sociale; elle s'avance, lente et majestueuse comme le flux sur la grève, et déconcerte, par la fatalité de sa marche, les manœuvres de ses ridicules adversaires.

La révolution de 1852 aura cet immense avantage, qu'elle aura été annoncée, suivie, pour ainsi dire, heure par heure; il nous est donné d'en entrevoir dès aujourd'hui toutes les conséquences, de rassembler d'avance tous les matériaux qui devront servir à la reconstitution de la société minée dans ses fondements. Deux années ne sont point de trop, et il reste une vaste tâche à ceux qui veulent préparer le peuple à ses nouvelles destinées.

Depuis Février, les idées sociales ont fait à Paris et dans toutes les grandes villes un progrès immense. Partout les associations ouvrières se sont répandues et multipliées à l'infini; les journaux étendent sans cesse le cercle de leur enseignement et de leur propagande; il n'est si pauvre travailleur qui n'ait lu et commenté les théories des différentes écoles; le peuple connaît les hommes et les choses, il sait quels sont ses amis et ses ennemis.

Les diatribes effrontées de la presse réactionnaire glissent sur lui sans laisser trace; il méprise insultes et flatteries; il prend pour ce qu'elle vaut la philanthropie des Léon Faucher, des Benoit d'Azy, des Charles Dupin. Il a la main sur ses ennemis.

Dans les départements, la lumière se fait plus lentement. La réaction trouve partout, dans l'administration, dans la presse stipendiée, d'ardents auxiliaires. L'ignorance des campagnes donne à la calomnie une latitude dont elle use largement. On ne saurait se faire une idée des monstruosité imaginées par les misérables qui hurlent à un son la ligne dans les journaux de préfecture. La presse démocratique des départements a un grand devoir, c'est d'attaquer hardiment la réaction dans son antre. Il faut que le public honnête sache enfin ce que pèse cette cohue d'aventuriers qui s'intitule si fièrement le parti de l'ordre; il faut dévoiler toutes les turpitudes qui se cachent derrière les grands mots de famille, de religion, de propriété. Guerre pour guerre! Contre le mensonge, rien que la vérité, mais la vérité! Qu'à l'égard du socialisme, le parti des *honnêtes gens* ne recule devant aucune calomnie; la presse socialiste n'a, pour les confondre, qu'à relever les annales judiciaires. Déroulez aux yeux du pays, qu'on va livrer aux jésuites, les monstrueuses histoires des émules du frère Fridolin, du frère Léotade. Don-

nez le compte-rendu impartial de ces procès où les coryphées du parti de l'ordre viennent répondre aux accusations de banqueroute et d'escroquerie. Et ne craignez pas les représailles : le parti socialiste doit être avant tout le parti des honnêtes gens. S'il s'y glisse des intrigants et des coquins, la réaction, en les démasquant, nous rendra service.

Les départements sont livrés au bon plaisir des pachas ministériels.

Tout le monde s'étonne de l'attitude indifférente de la justice en présence des illégalités et des violences commises par les agents de l'autorité. Que la presse supplée au silence du ministère public; qu'elle signale hardiment tous les actes d'arbitraire. Ces actes constituent des délits par la loi; jusqu'au terme fixé pour la prescription, les parties lésées conservent leur action légale; il est bon que les faits publiquement constatés puissent éclairer des juges plus soucieux de leur devoir.

La réaction voulut un jour combattre le socialisme par la propagande. Elle ne trouva rien de mieux que d'entasser dans un monstrueux assemblage les conceptions les plus horribles qui soient jamais sorties d'une cervelle humaine, et de les présenter gravement comme le dernier mot des doctrines sociales. Des libelles, tirés à 100,000 exemplaires, développèrent des systèmes de partage des terres, de promiscuité des sexes qui n'avaient jamais existé que dans l'imagination dépravée des écrivains de la rue de Poitiers. La province fut inondée de ces livres infâmes : il en sortit les *partageux* et la menace d'une jacquerie. Hâtons-nous d'opposer à ce poison réactionnaire le puissant antidote des doctrines saines et progressives, exposées clairement, naïvement, sous une forme qui les mette à la portée de toutes les intelligences. Les malheureux, jusqu'ici retenus dans un abrutissement calculé, y trouveront la satisfaction de ce vague instinct qui les pousse invinciblement vers les améliorations sociales; la bourgeoisie, longtemps abusée par les mensonges de la presse réactionnaire, découvrira enfin que ces théories subversives peuvent seules détruire la concurrence et l'usure, les deux ulcères qui la rongent.

Dans cette multitude de questions que soulève l'étude des doctrines sociales, combien en est-il qui ne peuvent être élaborées, développées avec succès que par la presse départementale? L'instruction primaire, le crédit foncier, l'organisation du travail agricole, quel champ ouvert aux savantes investigations de nos amis! Vivant au sein des populations rustiques, identifiés avec leur existence pénible et ingrate, ils se trou-

vent dans la position la plus favorable pour signaler les vices du régime actuel et découvrir les solutions pratiques. Il peut convenir aux intérêts d'une coterie sans principes de maintenir la presse dans le cercle étroit d'une polémique banale et d'une rhétorique déclamatoire; mais tout homme d'intelligence sentira l'impérieuse nécessité d'apporter son concours à l'élaboration des idées régénératrices sur lesquelles doit s'appuyer désormais toute révolution.

A côté des grandes questions théoriques vient se placer, en prévision de l'avenir, l'état des besoins locaux. Il est telle amélioration qui, depuis des siècles, est vainement sollicitée de gouvernements toujours absorbés par les luttes politiques. Nous sommes obligés d'assister, les bras croisés, aux saturnales de la réaction; occupons ce cruel loisir à rassembler les éléments d'une nouvelle organisation administrative. Le grand obstacle à toutes les améliorations, c'est toujours cette centralisation bureaucratique qui, placée complètement en dehors de l'action populaire, étend uniformément sur le pays son niveau despotique. Tout en sauvegardant l'unité nationale, la presse des départements est fort bien placée pour rechercher les moyens de détruire les rouages inutiles.

L'émancipation de la commune est énergiquement réclamée par l'opinion publique. Ce sera l'une des premières mesures qui marqueront l'avènement d'une assemblée vraiment populaire; mais cette émancipation ne doit pas être seulement écrite dans la loi; il faut qu'elle passe dans les mœurs et dans la vie publique; elle ne sera complète que lorsqu'elle aura produit l'exercice de la souveraineté populaire dans toute sa spontanéité. Les départements sont riches en intelligences d'élite, en capacités modestes et enfouies dans l'ombre. Il ne leur manque qu'une tribune. Que la presse offre son aide fraternelle à des talents prêts à surgir, et la province saura bientôt que pour trouver des représentants ou des administrateurs, elle n'a nul besoin de sortir de chez elle.

Rien ne serait plus contraire à l'esprit du socialisme que de faire des départements des sortes de bourgs pourris livrés à la discrétion des coteries métropolitaines. Le temps des proconsulats est passé; la France n'est pas une proie qu'il soit donné de se partager, comme appoint dans telles ou telles combinaisons. Il faut, sous ce rapport, une complète révolution dans nos mœurs politiques, si nous voulons mettre un terme aux agitations factices produites par des ambitions mal satisfaites.

La presse départementale s'est, depuis février, créée une position toute nouvelle; son public et son influence ont décuplé, son horizon

s'est élargi dans des proportions immenses; elle commence à vivre de ses propres ressources et possède une indépendance qui lui manquait lorsque sa rédaction, prise parmi les comparses du journalisme parisien, était livrée aux caprices tyranniques d'actionnaires sans intelligence. Aujourd'hui, un grand nombre de feuilles départementales, par leur énergie, la fermeté de leur allure, occupent une place élevée dans l'estime publique. Partout les misérables organes de la réaction, sans abonnés, sans lecteurs, vivent maigrement de la subvention préfectorale. Il appartient aux représentants du socialisme en province de faire leur situation plus haute encore et plus forte. Ils le peuvent.

Un mot pour finir, qui sera le plus important de cet article, et que les circonstances actuelles rendent bien nécessaire à dire.

Toutes les fois que la liberté est en péril, il faut que les départements aient le regard fixé sur Paris, mais..... pour se lever en même temps que lui.

Les départements, jusqu'ici, ont trop exclusivement abandonné à Paris le devoir et le soin de sauvegarder les droits de la France.

Paris est la ville d'initiative par excellence. Paris est la ville sacrée, la ville vraiment sainte. Paris tient en ses mains puissantes un flambeau qui ne pourrait s'éteindre sans que le monde entier ne retombât dans les ténèbres. Raison de plus pour qu'on ne rejette pas sur Paris toute la charge des résistances et des révolutions.

Quel que soit le dévouement des enfants de Paris, quel que soit leur courage, prouvé, depuis la chute de la Bastille, par tant d'immortels triomphes, on, plutôt, à cause même de ce dévouement et de ce courage bien connus, il pourrait arriver qu'on entourât Paris de tels obstacles, qu'on lui mit sur les bras de si nombreux ennemis, que la défense de la liberté devint impossible.

Est-il un moyen de prévenir ce malheur? Oui certes, et ce moyen est sûr. Il consiste, de la part des départements, non pas à attendre tout de Paris, mais à faire tout de concert avec Paris, à ne pas lui laisser courir seul les chances des grandes luttes, à se mouvoir quand il se meut, à se lever quand il se lève!

On rassemble à Paris canons et soldats? Eh bien! si la contre-révolution voulait s'imposer par la force brutale, qu'elle ait besoin de canons et de soldats ailleurs qu'à Paris. Si elle osait déclarer la guerre au génie français, qu'elle ait du moins à diviser ses ressources, puisqu'en cela consiste l'art de la guerre. C'était en groupant toutes ses forces, en

les portant toutes à la fois sur un point donné, que Napoléon s'assurait la victoire. Il ne tient qu'à nous d'empêcher la réaction de s'emparer de ce procédé, au profit de l'injustice et de ses fureurs.

L'attitude des départements à l'égard de Paris se trouve dessinée par la situation même, et leur devoir se peut définir ainsi :

Au peuple de Paris, en train de fonder pacifiquement la liberté, concours !

Au peuple de Paris, si on le réduisait à la défendre, secours !

La situation est terrible, avons-nous dit ; elle peut le devenir de plus en plus. Nos dangers sont au dedans ; ils sont aussi au dehors. Tout présage un prochain ébranlement de l'Europe.

Croit-on que la contre-révolution, en France, déploierait tant d'audace si elle ne se sentait des appuis à l'étranger ? Qui sait si la main de l'empereur Nicolas n'est point cachée dans les inconcevables défis que la réaction, en ce moment, ne craint pas de jeter au peuple ? Sachons n'avoir peur de rien, mais tout prévoir.

Lorsqu'il était à Londres, exilé comme nous, notre si noble et si regrettable ami, Godefroi Cavaignac, avait composé une vive brochure que des circonstances particulières l'empêchèrent de publier sous sa véritable forme. Le sujet qui y est traité se trouve presque en entier d'un à-propos si saisissant, et les pages échappées à cette plume puissante sont si belles, que nous ne pouvons résister au désir d'appeler en aide à nos convictions une collaboration d'autant plus précieuse, qu'elle est comme évoquée de la tombe.

L. B.

LA FRANCE DÉMOCRATIQUE

A LA VEILLE D'UNE GUERRE.



§ 1^{er}.

De quoi peuvent s'étonner ceux qui n'ont cessé de prédire ce que l'Europe entreprend aujourd'hui ?

De rien, hormis que la France le souffre.

J'entends débattre encore si le gouvernement veut ou non faire la

guerre, si l'on nous attaquera ou si nous devons attaquer, si la France est en péril, si elle est en mesure...

Mais on n'entend personne mettre en doute que la France n'ait reçu le plus sanglant affront. Ce cri, parti de toutes les bouches, accueilli par tous les organes de l'opinion, ce cri a retenti en Europe. Chaque jour il est répété par chacun.

Eh bien ! quand la France est outragée et le dit, quand elle devrait le proclamer au bruit du canon, quel plus grand danger pour elle que de voir le gouvernement nous blâmer en quelque sorte sur le sentiment de nos périls et de ses lâchetés, que de voir des citoyens agiter encore ce qu'il faut penser et faire ?

N'y a-t-il pas danger si le salut public dépend en effet du pouvoir, danger si ce pouvoir trouve des esprits crédules, et si l'expérience de dix années n'a pas servi du moins à empêcher qu'on ne puisse tromper la France, lorsqu'à peine on en prend le soin ?

La France n'est pas en mesure... L'ennemi est-il mieux préparé ? Et quel danger plus grand pour le pays que d'être gouverné par des hommes qui attendraient que l'étranger apprêtât ses forces, ou qui l'auraient laissé les préparer, sans mettre celles de la France au niveau de sa puissance et de ses périls ?

Quand l'ennemi pourrait-il davantage vouloir nous attaquer qu'au moment où nous sommes en de pareilles mains ? Quand peut-il croire ses desseins plus sûrs qu'en présence de la trahison des uns et de l'apathie des autres ? L'étranger savait bien que penser du gouvernement ; il a voulu voir ce qu'il fallait augurer du pays ; il l'a pris par son endroit le plus sensible : l'honneur... L'Europe peut croire que la France est bien changée.

Eh quoi ! lorsque le danger se cachait sous les apparences de la paix et du STATU QUO, on n'a cessé, dix années durant, de le prévoir !... Aujourd'hui, le danger éclate, le voilà ; le présent prouve que nous avons bien envisagé l'avenir ; nous sentons sur nos visages la chaude haleine de la guerre, le souffle impur de la coalition... et nous pourrions douter !

Qu'est devenue cette conviction, supérieure à toutes les assertions, à tous les faits de la diplomatie, savoir que les deux principes devaient tôt ou tard recommencer une guerre à mort en Europe ? N'aurons-nous jamais en France une idée suivie, ou plutôt avons-nous perdu la faculté d'avoir une idée à laquelle nous rattachions tout ?

Le danger ! il ne se glisse pas dans l'ombre pourtant ; il vient à la

clarté du jour. Car, il faut admettre ceci, que l'étranger est de tous les ennemis de la France celui qui s'occupe le moins de la tromper, de la prendre en défaut. L'étranger ne nous tend pas la main pour nous trahir; il l'a levée, il nous frappe au visage, il redouble... On doit admirer surtout qu'en dépit de cette insolence qui devrait à la fois irriter la nation et l'avertir, elle reste comme impassible... Il n'y a que la rente qui s'émeuve, s'élevant chaque fois que l'honneur du pays baisse.

Je cherche à quelle époque de notre histoire nous pouvons comparer celle-ci :

Les Valois étaient du moins de vaillants princes. L'étranger ne les trouva jamais endurants, et François I^{er} est resté fameux par son court bulletin de la bataille de Pavie.

La branche aînée des Bourbons... Certes, par la haine dont il lui a donné des preuves si fortes et si répétées, le pays a prouvé de reste ce qu'il faut penser d'elle; mais vraiment Henri IV et son successeur, le cardinal de Richelieu, Louis XIII lui-même, Louis XIV, ne passèrent point de leur temps pour prendre souci de l'étranger.

Sous Louis XV, le partage de la Pologne... Ceci vous ressemble, hommes du jour; mais Louis XV pouvait du moins donner pour excuse l'épuisement de la France; il pouvait, en compensation, montrer l'acquisition de la Lorraine, les étendards de l'Anglais et de ses alliés pris à Fontenoy, à Rocoux, à Laufeld.

Sous Louis XVI, l'abandon de la Hollande dans la querelle avec le stathouder et la Prusse... Ceci vous ressemble encore; mais Louis XVI était intervenu dans la guerre d'Amérique, et M. de Suffren vivait de son temps.

La restauration provenait des traités de 1815, et non d'une réaction française comme le fut la révolution de juillet. Sous Charles X, je ne sais si nous eussions défendu l'Égypte, mais nous avons pris Alger...

Ne citons pas l'empire, ne citons pas surtout la république... Je voudrais avoir vécu de son temps pour voir si le sang d'un vieillard même peut ne pas s'échauffer à la seule comparaison de ce que fut la France alors et de ce qu'elle est aujourd'hui.

Ah! ce n'est pas elle que nous voyons. Elle ne se montre pas encore, et les peuples ne sont pas toujours ostensibles. Ils ont, comme le soleil, des temps où ils voilent leur majesté; temps sombres qui enfantent la foudre. Les peuples n'ont pas la promptitude des partis; c'est

à nous de veiller, tandis que la nation se repose encore dans sa masse. Le colosse ne s'émeut pas si vite que nous, faibles hommes, du bruit qui se fait autour de lui ; mais quand il y prendra garde, comptons sur la puissance de son réveil.

Quand la France est en péril, ceux qui, depuis dix ans, n'ont cessé de prévoir les dangers, peuvent aussi prédire sûrement le salut du pays. Ils connaissent bien tous ses ennemis, ils connaissent bien toutes ses ressources.

Cherchons où le peuple français a lieu de puiser comme de placer sa confiance, et pour connaître quel est l'instrument dont il a besoin aujourd'hui, voyons d'abord quelle tâche il a de nouveau à remplir.

§ 2.

Depuis le temps de la Convention nationale, il faut bien le dire, la contre-révolution n'a pas dû seulement ses succès, toujours croissants, à un retour du sort. Elle a acquis du savoir-faire, une stratégie ; elle a, dans sa lutte avec les peuples, appris à les vaincre, ou plutôt à les désarmer. Depuis cette grande époque, au contraire, le génie révolutionnaire a semblé déchoir. Au lieu des vertus, des facultés puissantes que notre révolution avait déployées au sein du peuple français, on a pu voir une indigence, une démoralisation qui ont tout perdu.

C'est bien ce qu'on a vu dans ce qui a suivi 1850, en Pologne, en Belgique, en Italie, en Espagne, en France même. Le génie des peuples avait pâli. C'est ce qu'on avait vu précédemment en France encore, durant les cent-jours, en Italie, en Espagne après 1820. A la France revient aujourd'hui le soin de réhabiliter l'esprit démocratique qui l'emporta longtemps, grâce à elle, sur tout ce qu'il y avait de puissant et d'expérimenté en Europe. La France doit refaire dans le monde la réputation de la démocratie ; elle doit rendre à la révolution ce renom qui a laissé encore tant d'effroi chez nos ennemis, la gloire que les calomnies n'ont pu ternir, la force d'expansion qui électrisa le genre humain. Voici pour le peuple français le temps de redevenir le lieutenant des nations.

Cette tâche est à la fois plus haute et moins périlleuse qu'auparavant. Nos pères, honneur à leur mémoire ! ont soutenu des choes terribles

sur le bord même de l'abîme d'où la société démocratique s'efforçait de sortir, et où il semblait qu'un pas, un instant pussent replonger ses défenseurs avec elle. Notre position est moins hasardeuse; nos pères nous ont déjà menés loin du précipice; nous opérons sur le terrain qu'ils ont conquis. Mais aussi, quel sol vaste et fécond, que de moissons, que d'espérances en fleur nous avons aujourd'hui à défendre!

Si la révolution française eût avorté, ce n'eût été qu'une grande occasion perdue; rien n'était fait encore. Aujourd'hui, il y a une magnifique conquête à préserver. L'Europe est au moment de recueillir les fruits de l'entreprise immense où la France s'engagea en 92. La civilisation démocratique est partout à l'œuvre. Nous n'en sommes plus, comme en 89, à l'émancipation politique des classes moyennes. Nous avons franchi l'espace intermédiaire qui séparait l'ancien régime d'un système social nouveau. Celui-ci prépare en tout lieu les conceptions et les moyens qui doivent éclairer, faciliter son progrès. Voyez de quelles forces inouïes s'est armée la civilisation depuis 89: science, richesse, population, machines, de merveilleux agents, des mondes neufs, des idées nouvelles, les puissances du travail, la portée du crédit, cette création des sociétés modernes qui sera pour la richesse ce que l'imprimerie a été pour la pensée! Que de moyens cinquante années sont venues fournir à l'émancipation et à la prospérité des peuples! que d'instruments pour ces idées sociales qui cherchent leur avenir et le préparent!

Eh bien! voilà la proie magnifique dont la contre-révolution veut se saisir. Il ne s'agit plus pour elle, comme en 92, de garder l'Europe telle que l'ancien régime la tenait, l'Europe pauvre, ignorante, sans industrie, sans vigueur. Ce que l'ennemi convoite, c'est l'héritage matériel de la révolution: ce qu'il veut confisquer, c'est son héritage moral, toutes les grandeurs, tous les bienfaits que la civilisation démocratique est prête à recueillir. Voilà quel domaine nous avons à défendre; c'est là qu'il faut empêcher la contre-révolution de porter avec ses armées le pillage des biens acquis, le viol des idées nouvelles. Entre les barbares et nous, ce n'est pas comme entre eux et l'ancienne Rome. Ce n'est pas une barbarie vigoureuse, réagissant contre la tyrannie et les vices d'une civilisation invalide, funeste. C'est d'une part notre société, jeune, favorable à tous dans l'avenir, déjà fécondée par le génie du bien, et, de l'autre, ce monstre prodigieux de la Sainte-Alliance, ce vieux crime qui veut étouffer dans une hideuse étreinte la civilisation du progrès, l'adolescence d'un ordre social meilleur.

La France l'en empêchera ; c'est pour elle une question de vie ou de mort, une question d'honneur, de conscience. C'est la France qui a mis le monde en l'état où nous le voyons ; toute cette grande querelle entre la société et la barbarie, c'est la France qui l'a soulevée. Il y a soixante ans, le monde semblait paisible, indifférent, et malgré quelques penseurs, faits pour maintenir ici-bas l'autorité des idées vraies, elles arrivaient à peine à l'instinct des peuples, dont la misère, comme celle du pauvre, semblait exempte de tout soin. Les peuples, c'est la France qui les a tirés de cette incurie ; c'est d'elle que leur est venu cet immense souci dont ils sont travaillés, cette fièvre, cette vigueur de désirs que l'effusion du sang, pendant vingt-cinq ans de guerre, n'a point abattue. Le génie révolutionnaire français a coûté cher au monde comme à nous-mêmes ; les fruits par lui semés, il faut qu'il les protège contre les ennemis qu'il nous suscite...

§ 5.

Depuis 1815, les états vivent en quelque sorte sur leur réputation ; il n'est rien survenu qui ait pu donner la mesure exacte de leurs forces.

Mais malgré ce que les traités de 1815 ont ajouté à celles de l'ennemi et retranché des nôtres, une chose suffirait à prouver combien les forces de la France sont restées immenses, comment elles pourront tout, quand elles seront bien employées.

Et c'est que maintenant, comme avant 1815, maintenant comme toujours, malgré les désastreux effets du congrès de Vienne, et de la restauration et du gouvernement du 9 août, ces quatre grandes puissances, si insolentes envers la France, n'osent rien que si elles se coalisent encore. La crainte que notre pays leur inspire est allée jusqu'à rapprocher l'Autriche et la Prusse, jusqu'à opérer cette monstrueuse alliance de la Russie et de l'Angleterre, dont le peuple anglais s'indigne. Une seule des quatre grandes puissances contre nous, oh ! non ; cela va sans dire. Être deux, être trois, cela ne suffirait même pas. Oui, en dépit de leurs haines mutuelles, il faut que toutes les quatre se mettent à l'œuvre ensemble. Demandez à ces fiers alliés, de nous accorder chacun l'honneur du tête-à-tête ! Un duel, on ne s'y risquerait pas, et nous verrons encore tous ces potentats faire meute contre le lion français.

Nous qui savons qu'il n'est pas dégénéré, nous qui connaissons bien ce grand et bon peuple de France, nous ne redoutons rien pour lui de cette ligue maudite, le jour où il n'aura plus d'ennemis qu'au dehors. Oui, ce jour-là, nous croyons aussi fermement à son triomphe que nous avons prédit sûrement les dangers qui l'assiègent aujourd'hui.

Si la contre-révolution a, comme nous, plus d'expérience qu'en 89, ce n'est, après tout, que l'expérience de la vieillesse. La révolution, c'est l'Europe pleine d'avenir; la barbarie n'en a pas. Nous sommes, nous, dans le sens où marche l'univers; son entraînement est pour nous. C'est du poids de cette masse que nous pourrions écraser les barbares. S'ils ont fini, il y a vingt-cinq ans, par l'emporter à demi sur la civilisation, c'est que celle-ci, comme toute chose, ne pouvait obtenir son plein effet du premier coup. Portez le second, et vous verrez si la cuirasse monarchique couvre rien de plus que le fantôme de la féodalité. Au triomphe d'un principe, il n'a jamais suffi d'une seule guerre.

La contre-révolution sera-t-elle plus énergiquement conduite qu'elle ne le fut par Pitt, grand homme s'il avait voulu le bien? Et quand il voudrait le bien, ferait-on de M. Metternich un grand homme? Tous ces gens-là sont vieux, nous sommes jeunes.

La contre-révolution est plus exercée, oui; mais elle est moins forte. C'est bien à tort qu'on a dit de la révolution française qu'elle avait eu affaire à des pouvoirs, à des établissements usés. Le principe monarchique n'a jamais été aussi puissant en Europe qu'à la fin du dix-huitième siècle. Partout il venait d'atteindre son apogée en absorbant le pouvoir des castes et en pratiquant la science d'administration publique. Le triomphe de ce principe, en Russie, en Autriche, comme en Danemarck, en Suède, était à la fois absolu et récent. La monarchie prussienne avait toute la vigueur de sa jeunesse et de sa gloire. L'Angleterre revenait au système des tories. L'absolutisme s'était accru en Espagne avec une dynastie nouvelle, fille et disciple de Louis XIV. En France, enfin, sur le sol même de la révolution, ce roi avait légué à sa race ces mots fameux : L'État, c'est moi.

Il faut bien insister sur ce point : au dedans, la France révolutionnaire trouva une royauté qui avait pu ébranler son principe par la guerre américaine, mais qui y avait puisé de l'ascendant et de l'éclat. Où est l'éclat de la monarchie de juillet? Les parlements étaient plus que jamais en crédit; où est le crédit parlementaire? Un clergé séculier, instruit, opulent, bien organisé, n'avait pas perdu le sien; il put

soulever la Vendée. Nous verrons s'il le pourrait encore. En 89, l'influence politique et religieuse n'était usée que dans la caste nobiliaire et les corporations monastiques, qui gardaient du moins la puissance de la richesse, et dont l'affaiblissement même avait fortifié l'action du pouvoir royal. Nobles, moines, pouvoir royal, qu'êtes-vous devenus !...

Au dehors, la France révolutionnaire trouvait un développement monarchique tel, que la Suède et Naples purent lever contre nous des armées nombreuses ; elle trouvait une coalition de rois accrue de deux empires nouveaux : la Russie, qui apportait une immense création de forces, les plus propres à combattre la civilisation populaire ; la Prusse, qui venait d'élever au centre du continent une puissance toute militaire, en grand renom, essentiellement disponible, et qui entra la première en campagne contre nous.

Alors, comme maintenant, les rivalités nées de cet essor subit de monarchies ne firent-elles pas place à une ligue acharnée ? Nous voyons la révolution française après ses succès, et nous apercevons moins combien grands étaient les obstacles. Reculons au point de vue du 14 juillet, du 10 août, et demandons-nous si alors les périls n'étaient pas plus grands qu'aujourd'hui !

C'est après notre révolution, non pas avant, qu'il faut placer l'affaiblissement de l'ancien régime ; grâce à nos pères, le profit en est pour nous, dans la guerre comme dans la paix. L'ancien régime, il existe encore avec toutes ses arrière-pensées, ses monomanies aveugles et cruelles, la barbarie de sa politique finale et de ses haines : cette politique est plus adroite, non plus sage... Et son terrain...

Allemagne, Pologne, Italie, Irlande... la France y a passé, laissant partout garnison d'insurrections populaires. Pour qu'elles agissent dans l'occasion, que faut-il ? Nous le savons tous.

Il faut aller aux peuples en marchant contre les rois. Défendre Paris, oui, certes, et si l'ennemi pouvait arriver jusque-là, Paris se défendrait mieux que vous ne le voulez. Mais ces fortifications annoncent-elles que la France attend l'invasion ? Non ; il faut aller à nos amis et à nos ennemis.

L'ennemi, vous l'avez tellement laissé prendre partout ses mesures et ses positions, que nous ne devons pas compter, peut-être, sur le mouvement tout spontané des peuples en notre faveur. Si nous connaissons nos ressources, nous ne nous dissimulons pas à quel point vous les avez compromises. Mais vous savez assez que les peuples sont avec nous, et

cela même vous effraie. Eh bien ! si les peuples attendent, raison de plus pour que nous allions à eux, en effet. Et si, pour les joindre, il faut d'abord percer le rideau des avant-gardes de la coalition, qui dira que nos combattants ne valent pas les siens ?

Ici encore, nous ne le cacherons point, notre armée, on le dit, n'est pas, grâce à vous, tout ce qu'elle pourrait être ; mais, le fût-elle, l'armée ne suffirait pas, et il faut que la France se lève... Il est vrai encore que, pendant vingt-cinq années de paix, notre armée n'a pu acquérir l'expérience qui complète tout. Mais les troupes de l'étranger l'ont-elles acquise davantage ? Elles étaient exercées en 92 ; nos soldats ne l'étaient point, et pourtant ils ont vaincu ; suivez les alternatives de défaites et de succès qui ont marqué les campagnes de la révolution ; quoi qu'en ait dit M. le général Bugeaud, vous verrez que la victoire est revenue sous nos drapeaux toutes les fois que les réquisitionnaires, les volontaires, la levée en masse, la conscription, sont venus mettre en ligne ces valeureux citoyens qui allaient apprendre la guerre comme on l'apprend, en la faisant.

Qu'avait notre armée derrière elle en 92 ? Les honteux souvenirs de la guerre de Sept ans. Quels souvenirs la suivront maintenant avec les espérances de la patrie ? Ceux de Fleurus et de Jourdan, de Neuwied et de Hoche, d'Héliopolis et de Kléber, d'Hohenlinden, de Marengo... Les souvenirs guerriers de l'empire, et celui qui de tous nous animera le plus, Waterloo ! Noble cortège de mânes de bataille, ne promettez-vous rien aux défenseurs de la France ? Soldats, citoyens, n'accourrons-nous pas tous, comme en 92, sur ces champs glorieux où se décidera la fortune de la grande famille des nations !

Que notre armée soit l'avant-garde du peuple français ! qu'elle le mette en communication avec ces masses qui, au dehors, ont besoin d'être persuadées que cette fois nous ne nous arrêterons pas. Rassurons les peuples sur notre persévérance, et aussi sur notre modération. Tant que nous n'avons eu à faire qu'aux rois et à leurs armées, si nombreuses qu'elles fussent, nous avons vaincu. Quand l'empire a soulevé contre nous les masses populaires, la France a succombé. La conquête n'est pas sœur de la propagande.

Songez à ce qui a toujours servi ce gouvernement anglais, dont le plus grand méfait est la fin d'une alliance à laquelle les deux peuples s'habituèrent pour leur bien et celui du monde. Si l'Angleterre a pu liquer tant de fois le continent contre nous, c'est qu'elle a renoncé à y

faire des conquêtes ; c'est qu'elle a su tirer parti de certaines apparences pour se prétendre l'appui de l'indépendance de l'Europe.

Voyez, sans remonter plus haut, l'esprit envahissant de l'empire rendre à l'Angleterre, dans la guerre d'Espagne, le mobile moral qui pouvait le plus nuire aux destinées de la France comme à celui de son chef. En Espagne, les rôles furent intervertis par la faute de Napoléon. Là, tandis que l'ancien général des SANS-CULOTTES de l'armée d'Italie fulminait dans des notes diplomatiques contre le JACOBINISME des cortès de Cadix, là, qui le croirait ! les élèves de Pitt, cette âme damnée de la contre-révolution, entonnaient avec le peuple espagnol des chants civiques, des chants d'indépendance et de liberté qui ameutèrent ensuite l'Allemagne contre nous.

Que les nations soient *reines par nos conquêtes*, et ne reprenons jamais les rêves, les revers du peuple-roi. Il faudrait que la France fit plus de fautes qu'elle n'est grande, pour que la coalition parvint de nouveau à nous aliéner les peuples. L'Angleterre ne les trompera plus, elle ne soudoiera plus les princes. Sa dette peut bien n'être pas une raison pour qu'elle évite la guerre, et, au contraire, le gouvernement anglais peut trouver dans la guerre une occasion de plus de faire banqueroute ; mais cela ne lui donnerait point les milliards dont Pitt gorgea la contre-révolution... L'Angleterre ! là est un peuple aussi. Là, nous avons des amis ; nous en avons en Irlande. Notre marine est en force, et, pour être juste, c'est un élément de la puissance française, qui, depuis 1815, n'a pas été négligé par les hommes du pouvoir.

Mais il ne suffit pas que notre marine soit forte, notre armée vaillante et dévouée. Il ne suffit pas que les desseins de nos ennemis soient manifestes, nos devoirs tracés, notre fortune propice, nos amis prêts. Il faut que les affaires de la France passent en des mains sûres et vigoureuses. Cela n'est pas... Eh bien ! le peuple français n'en sentira que mieux la nécessité de pourvoir lui-même à son salut, à celui de la civilisation et de la société européenne.

Depuis 1815, avons-nous dit, les états vivent en quelque sorte sur leur réputation, et n'ont pas donné la mesure de leurs forces. Depuis 1815, le peuple français a justifié sa réputation et témoigné de sa puissance. Sans se soucier de savoir s'il fâcherait l'Europe, il a culbuté en trois jours quinze années de restauration.

Jamais nation, il est vrai, n'a passé par une époque plus délétère que celle où nous vivons. Ce qui la caractérisera surtout dans l'histoire,

c'est ce qu'on a fait pour démoraliser le pays. En 1815, notre territoire fut mutilé ; aujourd'hui, c'est l'esprit français lui-même. Les peuples ont une âme dont les gouvernements doivent compte à Dieu, une âme dont le salut importe aux plus grandes vies de la Providence. Quel soin vous avez mis à perdre celle de la France, à la détourner de ses beaux instincts ! Et ne pouvant vous corriger, comme vous avez tenté de la corrompre !

Ah ! nous ne dirons point que vos efforts aient été complètement vains, mais la lie des mauvaises passions est aujourd'hui à la surface de la société. Si on les retrouve à ses couches diverses, elles n'y règnent pas. Le peuple français et j'entends par là tous les citoyens qui méritent ce nom, à quelque classe qu'ils appartiennent, vaut mieux aujourd'hui qu'en 89, mieux que quand il sortait des mains de l'ancien régime. Sinon, la révolution a perdu son temps et manqué de parole...

Le peuple français est plein de force, et il le sent. Vingt-cinq années lui ont rendu tout ce dont il avait besoin pour réparer ses forces. Il a conservé son unité, ce génie qui s'adapte si vite à toute situation, ce courage qui lutte si longtemps contre toutes les attaques. Le peuple français aime tout ce qu'il aimait, la guerre, l'indépendance, les grands événements. Il a gardé ses inclinations et ses ressentiments ; les sympathies des hommes lui restent non moins que les haines des princes. Il n'a cessé d'être le moyen de prédilection employé par la Providence pour amener le triomphe nécessaire de la civilisation démocratique. Ses injures, sa mission, les choses dont il est capable, le peuple français n'a rien oublié, et pourvu qu'il se souvienne aussi de ses fautes, le peuple français n'a rien à apprendre. Car de quelles leçons a-t-il manqué depuis 89, et quelle expérience peut se comparer à la sienne ! N'a-t-il pas, dans cette période de cinquante ans, passé par toutes les situations, vu sous tous leurs aspects les partis, les événements, vécu toute une histoire dans la seule durée d'un demi-siècle ? En 89, la France n'avait que des instincts et des désirs ; elle essayait ses forces, et tentait sa fortune. Aujourd'hui, elle se possède, elle se connaît, sait ce qu'elle peut, ce qu'il faut faire, ce que lui réservent les destinées si elle les accomplit, ses ennemis si elle succombe.

L'avenir du peuple français n'est donc plus livré au hasard ni au doute. Si nos pères ont dû s'aventurer sur un terrain inconnu, nous pouvons y marcher avec confiance. Si elle avait un gouvernement qui méritât la sienne, peut-être la France se reposerait trop sur lui. Un

grand peuple a seul assez de force pour soutenir ces actes puissants de la Providence qu'on appelle des révolutions...

Le parti libéral a sans doute un sentiment de nationalité qui le sépare du juste-milieu ; il est sensible à l'honneur et aux périls de la France ; il compte dans son sein beaucoup d'hommes qui combattraient pour elle avec courage. Mais le parti libéral n'a pas de résolution politique, il n'a pas d'aptitude pour les besoins de la situation. Comment y aurait-il pourvu, s'il n'avait été écarté au 10 août, au 31 mai ? Qu'a-t-il fait en 1813, en 1850 ? Nous avons vu ce parti, il y a dix-huit ans, en Espagne, à Naples, en Piémont ; il y a huit ans, en Belgique et en Pologne, rester bien en dessous de sa tâche, manquer manifestement de savoir-faire et d'énergie.

Le parti libéral nourrit une illusion dangereuse, laquelle, hors lui, n'est entretenue par personne, ni par ceux qui veulent la guerre, ni par ceux qui ne la veulent pas.

Cette illusion, c'est que le pays peut résister à l'Europe coalisée avec les seules forces de la France officielle. « Nous aurons, disent les organes du parti libéral, nous aurons la vigueur, l'enthousiasme, la fortune de la révolution, sans rien faire comme elle. »

§ IV.

On comprendrait cette opinion si la question se réduisait à la lutte d'un gouvernement contre un gouvernement. Avec un bon ministre de la guerre, un bon général, une bonne armée, on pourrait espérer de faire face aux circonstances.

Mais, quand il s'agit d'une coalition à vaincre, d'une guerre de principes et d'extermination, quand il faut enlever le pays à la torpeur où l'ont enfoui dix années du système actuel, n'est-il pas évident que la France officielle est pour le moins un instrument beaucoup trop faible ? Ne le prouve-t-elle pas en faisant tout échapper à la guerre ? L'exemple de la république, celui de l'empereur ne sont-ils pas décisifs ? Napoléon a reconnu lui-même qu'il avait succombé pour avoir voulu sauver le pays avec *la charge en douze temps* ?

Le parti libéral a des habitudes qui ne vont pas aux grandes circon-

stances. Assurément il faut honorer les hommes qui font de l'opposition, quand elle est sincère et désintéressée. Mais quand l'opposition, comme celle du parti libéral, porte non pas sur des principes nets et féconds, mais sur tel ou tel détail d'exécution, sur des nuances, sur des hommes, ce n'est pas là une bonne école pour des hommes politiques. Sous la restauration, l'opposition a eu de la force, parce qu'elle soutenait la querelle entre l'ancien régime et le nouveau. C'était là une grande lutte, et il a pu s'y former des hommes comme Manuel, nous dirons même des hommes qui, s'ils l'ont bien mal employé, avaient, comme Casimir Périer, acquis quelque ressort.

Mais comment l'opposition s'exerce-t-elle aujourd'hui, et comment pourrait-elle se dresser à rien de ferme et de large, sur le terrain étroit, mouvant, où elle est blottie depuis 1850? Elle y étoufferait, en vérité, si ceux qui abandonnent ses rangs, ne faisaient un peu de place aux autres.

Si notre révolution a réussi, c'est qu'elle se dégaga à temps des hommes d'opposition pour passer aux mains des hommes d'organisation. La France, alors, tonna et resplendit soudain; elle fut puissante par les idées, les passions et les hommes. Pouvoir, armées, chefs, la révolution créa tout à son usage et à son image; elle acheva mémorablement ce double effort, qui est tout le secret des grandes crises : abolir et organiser.

Il n'y eut alors en France ni l'anarchie du Bas-Empire, ni la dictature de la république romaine. Il y eut un gouvernement à la fois de principes et de circonstances. Les partis se disputèrent le pouvoir, mais le pouvoir vivait, faisait; la force était partout, et rien ne fut au-dessus d'elle.

Toutefois, nous le savons, ces grandes époques ont laissé des souvenirs qu'on a réussi à tourner contre le parti démocratique; il est encore l'objet de graves préventions. On a poussé contre lui l'injustice jusqu'à l'extravagance : on a été déraisonnable et ingrat. Tout ce que le parti démocratique a fait pour l'organisation de l'état et de la société on l'a nié; on n'a voulu lui attribuer que des violences, des ruines, et l'on vit cependant, l'on vit à l'abri de l'édifice superbe dont la démocratie a jeté les inébranlables fondements?

On nous accuse d'être des démolisseurs. Il faut s'entendre. Détruire et conserver, ainsi va le monde, ainsi fait la Providence. Le progrès ne s'exécute pas sans destruction. Depuis cinquante années, il y a une loi

de démolition qui s'est produite par tous les partis, tous les systèmes, parce qu'elle est la loi de notre époque, et que nul, dès lors, n'y peut échapper. Dieu le veut.

Tout le monde a démoli la Royauté absolue de 89, et elle-même se mit à l'œuvre. Les Girondins ont commencé la démolition de la Royauté constitutionnelle de 92; le Directoire celle de la République, et l'Empire l'a achevée. L'Empire, une coterie d'abbés défroqués, moitié royalistes, moitié constituants, Talleyrand, Montesquieu, de Pradt, lui ont porté le dernier coup.

La Restauration n'a pas été démolie seulement par le parti libéral et par le peuple de juillet. Après la disgrâce de M. Decazes, lui et les siens, M. Guizot et les doctrinaires, après celle de M. de Châteaubriand, fondateur du *Conservateur*, lui et ses amis du *Journal des Débats*, tous se sont mis à démolir, que c'était plaisir à les voir.

Et naguère, n'avons-nous pas vu se former une coalition étrange? Ne vous avons-nous pas tous vus, Messieurs, en flagrant délit de démolition, et portant au système du 9 août un coup dont il ne s'est pas relevé?

Or, vous n'avez démolie qu'en vue d'une question de personnes. Ce n'est pas pour si peu que des hommes sincères se croient autorisés à jeter une société, un état dans le trouble. Quand il ne s'agit que de personnes simplement, ou de pures formes, démolir, je le dis sans affectation, est un mal et ce peut être un crime.

Détruire pour détruire? Si l'on pouvait accuser de cela le parti démocratique, et si ses efforts ne devaient pas servir à une reconstruction de l'état politique et social, en se guidant sur les nécessités comme sur les possibilités de notre époque, je sais plus d'un membre dévoué de ce parti qui ne compterait pas dans ses rangs.

La démocratie veut *conserver* la France. Elle veut conserver l'esprit, la mission, la vie de cette grande société française que de toutes parts on attaque, et qui doit aider partout la civilisation. La démocratie seule le peut.

Avons-nous jamais porté préjudice aux ressorts moraux de l'existence et de la grandeur du pays, ou les avons-nous défendus?

Avons-nous attaqué ou défendu, en quelques mains qu'elles fussent et quelque usage qu'on en fit contre nous, les institutions pratiques, essentielles à la force et au bien du pays? son unité, sa centralisation, l'institution de la garde nationale, celle du jury? N'avons-nous pas demandé qu'on fit la part la plus grande possible à l'état dans les ques-

tions d'autorité, de fortune publique, de crédit, d'entreprises nationales, quels que soient les maîtres de l'état aujourd'hui ? Le parti démocratique comprend l'idée de pouvoir, ses besoins comme ses devoirs ; il sait à quelle source le pouvoir doit désormais puiser sa force et sa sanction.

Il est, du reste, un mérite qu'on n'a jamais contesté au parti démocratique, un mérite qui appartient à lui seul dans la liste de tous ceux qui ont figuré depuis cinquante ans, et que tous lui reconnaissent : c'est qu'il a sauvé la France des fureurs de l'étranger.

La République a seule été aussi forte que la France, et plus forte que l'Europe... l'Empire... Où faut-il aller chercher les restes de cet homme de guerre sans égal, Napoléon ? Dans le coin d'un poste anglais perdu sur le désert des flots ! Ah ! la République aussi a laissé les cendres de ses grands capitaines sur le sol ennemi, mais elles y ont été enfouies des mains de la victoire... Ces tombeaux furent creusés par les baïonnettes de nos soldats... Autels et trophées à la fois, l'étranger lui-même les salue comme les monuments des triomphes d'une sainte cause.

Non, en dépit des réactions, des calomnies, la France n'a pas oublié ce grand précédent du parti démocratique, la défaite de l'étranger. C'est le peuple qui a vaincu ; mais ce parti est le seul qui ait compris et fécondé l'action du peuple.

Le parti démocratique a un autre précédent qui ne le caractérise pas moins, qui ne le recommande pas moins à l'estime du pays. Les BUVEURS DE SANG, on ne les a jamais accusés de se gorger d'or, de se vautrer dans la fange des concussionnements et de l'agiotage. C'est la révolution qui vous a donné le télégraphe, messieurs ; mais l'usage que vous en faites pour les choses de bourse, c'est bien vous qui l'avez inventé.

Oh ! dans ce temps de cupidité et de luxe sans frein, dans ce temps où l'on ne reprocherait rien à Judas que d'avoir vendu le Christ trop bon marché ; aujourd'hui que l'amour de l'argent enivre même les têtes qui se nourrissent d'études, qui rêvent d'art et de poésie ; aujourd'hui qu'il y a peu de gens peut-être qui croient que voler l'état ce soit commettre le pire des vols... souffrez que nous reportions la pensée de la France vers ces époques solennelles où la grandeur des choses n'admettait pas du moins la petitesse des passions, où elles furent violentes, jamais basses. Alors on sauva le pays, on organisa des armées et des victoires, on remua des monceaux d'assignats, on fit changer le sol français de mains, sans songer que ce fussent là de belles occasions de s'enrichir ! Alors,

tous, dictateurs, magistrats généraux, tous étaient probes, et je ne sais ce qui eût été plus dangereux, plus infamant de voler l'état ou de le trahir... De quarante vieillards proscrits à Bruxelles, hommes consulaires dont plusieurs avaient gouverné la République, et qui tous l'avaient servie en des postes éminents, j'en ai vu dix qui seraient morts de faim si leurs collègues n'avaient, pour les secourir, pris sur leur nécessaire.

Ce fut un temps où l'on aimait le bien public, où les colères comme les enthousiasmes s'enflammaient pour les seuls dangers du pays; un temps où l'esprit démocratique ne fut exempt, certes, ni d'égarements, ni d'excès... Mais tout y figura, le mal, la haine, la rage si l'on veut : tout, hors la cupidité, la lâcheté, l'égoïsme. Ces vices étaient passés à l'ennemi, l'ennemi du peuple. Ils y sont restés.

Un dévouement incorruptible, l'invincible défense du pays, une improvisation d'hommes et de choses, la fondation d'un ordre social dont l'égalité est la base, et que tant de vicissitudes n'ont pu ébranler : tels sont les antécédents de la démocratie.

Or, la civilisation de l'égalité demande des développements, et elle ne les attend pas d'un gouvernement de privilège. La France est lasse de corruption; elle est en péril; elle aura besoin d'organiser promptement ses ressources.

Certes, en dehors du parti démocratique, il y a mille et mille citoyens qui n'ont pas peur de l'étranger; mais, en vérité, ce parti est le seul qui n'ait pas peur du peuple même, qui ait confiance dans le bon sens de la nation, dans sa vigueur, confiance dans son triomphe et veuille ne le rapporter qu'à elle.

Si ce n'est la démocratie, qui pourrait devancer l'ennemi, aller droit aux peuples? qui pourrait rallier leurs frères et respecter leur droit?

Si ce n'est la démocratie, qui fondera sur la base de la fraternité des nations l'avenir pacifique de la société européenne?

Qu'on y songe bien, sous le directoire, sous l'empire, on ne négligea rien pour perdre le parti démocratique dans l'opinion, pour effacer le souvenir de ses services. Qu'arriva-t-il? c'est qu'on empêcha les services nouveaux qu'il aurait pu rendre à la liberté du pays contre le despotisme impérial, à son indépendance contre l'invasion. Le nom de Carnot dit assez pourtant ce que ce double intérêt eût pu trouver d'appui dans le parti républicain...

Voyez : le parti démocratique a duré, il grandit, attirant chaque jour dans ses rangs ceux qui ont l'intelligence et le zèle du bien public. Mal-

gré ses revers et la difficulté des temps, à travers les préventions et les faux pas, ce parti s'est étendu. Ah! il le doit moins encore à sa constance et à son activité qu'aux grands intérêts mêmes avec qui sa mission le confond, et qui lui communiquent leur force. Un parti ne meurt point quand il dérive du génie d'un peuple, et la civilisation ne souffre point que rien de ce qui doit la servir périsse.

Ce que le parti démocratique lui-même ne souffrira pas, c'est que qui que ce soit énerve ou compromette cette existence propre qui lui a coûté si cher à acquérir, qui représente tant d'avances, de sacrifices, et importe plus que jamais aux besoins du pays. Ce parti ne prendra pas pour s'effacer le moment même où la France est assiégée par la contre-révolution, et s'il s'unit à tout ce qui est national, il ne disparaîtra pas dans un pêle-mêle d'opinions. Il a trop la conscience de son utilité, il en a la preuve.

Quant à nous, qui croyons bien connaître ce parti auquel nous appartenons et savoir ce dont il abonde comme ce dont il manque, nous ne craignons pas de dire qu'il sera au niveau de toutes choses le jour où la France elle-même le mettra en œuvre, où elle l'inspirera et le prendra sous sa protection. Si ce parti manque encore d'une direction sage et forte, comment s'en étonner? Toute la puissance du présent s'emploie naturellement à empêcher qu'il s'organise, qu'il exerce son intelligence et son activité : on fait tout pour le perdre. La France le sauvera ; il est à elle, qui prendra soin de lui.

Et quand elle l'aura échauffé de son souffle, quand viendra le jour des grandes choses et des grands efforts, quand la démocratie ressaisira cette gloire et cette toute-puissance qui sont celles de l'humanité elle-même, alors, ne craignons pas cette coalition si hardie maintenant. Les peuples auront sujet de se réjouir, et les monarchies d'abdiquer.

Godefroi CAVAIGNAC.



La lettre suivante a été adressée à LA PATRIE par le Gérant de l'Association fraternelle des tailleurs de Clichy.

A Monsieur le rédacteur en chef de LA PATRIE.

On vient de me communiquer un article de votre journal, qui reproduit une correspondance de *l'Indépendance belge*. Je ne veux pas qualifier les faits avancés par le correspondant, et je dois croire, par bienséance, qu'en vous faisant l'écho et le reproducteur de faits erronés, vous avez été trompé.

L'association des ouvriers tailleurs occupe, rue du Faubourg Saint-Denis, 23, le même local depuis plus de quinze mois, c'est-à-dire antérieurement à l'établissement de la *Banque du Peuple*, et l'association des tailleurs n'a jamais été sous la protection du citoyen Proudhon. Chacun sait sous les auspices de qui elle fut fondée, et vous oubliez vous-même les attaques que vous avez dirigées assez souvent contre elle et son patronage.

La discorde ne règne pas parmi nous, ainsi que l'affirme le correspondant de *l'Indépendance belge*; c'est le contraire qui est vrai, car une entente fraternelle a toujours existé dans notre association, où chaque membre obéit à un intérêt générateur et non individuel, égoïste. Les principes d'association sont appliqués par des hommes qui ont le sentiment du devoir et du dévouement, qui veulent conquérir l'affranchissement du salariat et marchent avec abnégation dans le chemin de la vérité.

Le correspondant de *l'Indépendance belge* dit encore que nous avons perdu nos illusions et que notre agonie est prochaine; cela est encore contraire à la vérité, car la prospérité de notre établissement est constante et progressive, grâce au concours des prolétaires et des bourgeois, qui comprennent leur véritable intérêt; nous voyons augmenter de jour en jour nos travaux, et nos relations commerciales s'étendent même dans les départements, où déjà nous avons une nombreuse clientèle.

Nous ne redoutons pas la concurrence des grands établissements que vous citez, car dans l'association il n'y a ni patron ni capitaliste à satisfaire, il n'y a que des travailleurs laborieux qui ne cherchent qu'à vivre et non à jouir, et qui n'ont pas à semer au-dessous la misère pour récolter l'or et les jouissances. Le salaire, loin d'être infime, ne fait qu'augmenter de plus en plus en raison de nos opérations nombreuses, et, quoi qu'en dise le correspondant, l'*institution monarchique* des grands établissements qu'il cite ne l'emportera pas plus sur l'*institution démocratique* de l'association que la monarchie ne l'emportera sur la République.

Nous n'avons jamais annoncé dans les journaux *rouges* que nous déménagions pour raison d'agrandissement ou toute autre cause; nous laissons ces réclames aux habiles, et nous renvoyons à sa véritable adresse l'épithète commerciale qui termine l'article reproduit. Notre établissement est assez vaste: 200 associés peuvent y travailler à l'aise. Nous vous enga-

geons à visiter nos magasins , et , pour que vous ne fassiez pas , comme le correspondant belge , confusion avec d'autres établissements , nous nous empressons de bien vous donner notre adresse : *Rue du Faubourg Saint-Denis , 23 , au premier , au fond de la cour*. Là , messieurs les rédacteurs de *la Patrie* pourront se convaincre matériellement de l'erreur du correspondant et juger de l'intention qui a dicté son article. Nous laissons à votre conscience le soin de l'apprécier , et nous comptons sur elle pour l'insertion de notre réclamation.

Agrérez , etc.

Pour l'association fraternelle des tailleurs de Clichy ,

Le gérant , PH. BÉRARD.

MOUVEMENT POLITIQUE.

Où marchons-nous? Dans quelles mains est tombée la France, que nos regards ne puissent se tourner d'aucun côté sans rencontrer un horizon de sang? Il est donc permis à une coterie de vieillards usés au service de toutes les monarchies, à une bande d'écervassiers sans entrailles, embriagés par toutes les polices, il leur est donc permis, en haine de la République, d'exciter entre les classes, un moment rapprochées, une nouvelle guerre sociale, de tarir pour vingt ans toutes les sources du commerce et de l'industrie, de précipiter le pays dans des scènes de carnage et d'extermination!

Nous avons suivi jour par jour la marche du complot royaliste; nous poursuivrons notre tâche jusqu'au bout. L'heure du dénoûment approche, toutes les pièces du procès seront sous les yeux de la nation, notre juge à tous.

A mesure que les situations se modifient, les hommes s'effacent et rentrent dans l'ombre. Longtemps le général Changarnier fut le sauveur à la mode. La réaction ne jurait que par sa cravache; si quelque événement inattendu venait manifester l'irrésistible force d'expansion des doctrines sociales, on se consolait bien vite en songeant que l'illustre général ne demandait que deux heures de mitraille pour en finir à jamais avec une race maudite.

Et cependant, à tout prendre, M. Changarnier ne pouvait, lui tout seul, procéder à l'extermination des cent et quelques mille citoyens entachés de socialisme. Le concours de l'armée entraînait dans les calculs des royalistes. Ce

concours fait défaut. Toutes les fois que l'armée a été mise en demeure de se prononcer, elle a donné les preuves les moins équivoques de son attachement à la République. Les persécutions se sont brisées contre le patriotisme incorrigible de nos soldats. Trois votes successifs donnaient le plus cruel démenti aux fanfaronnades du général en chef de l'armée de Paris ; il a dû se retirer un instant de la scène et laisser la place à M. Carlier.

Il faut reconnaître que c'est une belle chose que la police ! Depuis cinquante ans, toutes les législatures se sont étudiées à régulariser l'action du pouvoir exécutif. On a créé des ministres et, en dernier lieu, un président responsables. Chaque fois que les dépositaires de l'autorité ont voulu élargir leur sphère d'influence et comprimer les libertés publiques, il en est résulté la chute d'un trône. Les monarchies tombées n'en seraient pas réduites à mendier l'appui de l'Europe, si elles avaient su utiliser ces merveilleuses ressources qui font de la police, bien comprise, le correctif de toutes les entraves constitutionnelles.

M. Carlier nous a montré :

Que l'on pouvait, par mesure de police et sous la garantie du gouvernement, placarder des proclamations incendiaires, invitant une fraction de la population parisienne à commencer contre la majorité une lutte sans merci ;

Que l'on pouvait, par mesure de police et règlement de petite voirie, blesser le peuple dans ses plus chères affections et renverser ces arbres de liberté qui étaient à peu près tout ce qui restait de la Révolution de Février ;

Que les provocations restant inutiles, on pouvait profaner, par mesure de police, la sépulture de ceux qui sont morts pour nous donner la République ;

Que l'on pouvait toujours, par simple mesure de police, devancer la discussion d'une loi rendue désormais sans objet, fermer arbitrairement les réunions électorales, et confisquer, dans son expression la plus respectable, l'exercice d'un droit formellement consacré par la Constitution ;

Que l'on pouvait enfin, sans sortir des règlements de police, confisquer la liberté de la presse en interdisant purement et simplement la vente des journaux démocratiques.

Ce dernier exploit du préfet de police mérite qu'on s'y arrête. Les étranges procédés de M. Carlier ont été sanctionnés par des décisions judiciaires. La Cour de cassation s'est prononcée en dernier ressort. Pour tous les journaux qui ne tiennent pas de près ou de loin à la rue de Jérusalem, la vente dans les rues est interdite, la vente dans les boutiques est interdite. Aucune exception n'est faite pour les marchands qui exercent spécialement cette industrie et qui payent loyer et patente. Le colportage et le transport des journaux sont rigoureusement poursuivis.

Quelles difficultés doivent surgir ! Comment distinguer le marchand qui colporte des journaux pour les vendre de l'employé qui dessert les abonnés d'un journal ; du citoyen qui, ayant acheté des journaux pour son propre

usage, les transporte avec lui? Où s'arrêteront les mains de la police? Cette prétendue inquisition des journaux ne servira-t-elle pas de couvert à toutes les violations de la liberté individuelle? Quelle sera la délimitation précise du délit de colportage? Le propriétaire d'un cabinet de lecture, qui envoie régulièrement à ses clients tels ou tels journaux démocratiques et qui les donne à lire chez lui, n'est-il pas aussi coupable que le marchand qui colporte ces mêmes journaux? Pourquoi l'administration des postes conserverait-elle le privilège de transporter impunément les journaux? Pourquoi les employés des feuilles quotidiennes jouiraient-ils de la même immunité? Huit jours d'application ont montré où nous menait la jurisprudence Carlier. Un citoyen a été traduit en justice pour délit de colportage parce qu'il avait vendu à un épicier trente kilogrammes de vieux journaux. Une bonne femme de campagne a été condamnée à un mois de prison et 25 fr. d'amende parce qu'elle s'était rendue coupable de colportage en prêtant son journal à une voisine!

Assurément M. Carlier mérite et au delà tous les éloges que la réaction lui décerne avec tant de complaisance. Pour ces trembleurs à voix de matador, c'est une bonne fortune de rencontrer dans leur camp un homme d'énergie et d'audace. Si les tentatives de M. Carlier n'ont pas réussi; si elles ont produit un effet contraire à celui qu'on espérait; si elles n'ont servi qu'à grandir, à fortifier le parti socialiste qu'elles devaient abattre, la faute en est aux circonstances. Lorsque leur temps est arrivé, les idées marchent en renversant tous les obstacles. Ce qu'on fait contre elles hâte leur avènement. A quoi serviraient aujourd'hui toutes les conceptions d'un policier ingénieux, et que voulez-vous tenter pour maintenir une société qui s'abandonne, qui désespère d'elle-même, qui se sent crouler pièce à pièce, et dont les défenseurs à gage écrivent ces lignes qu'on lit dans *la Patrie* du 14 mai, à propos de la loi du recrutement:

« Quand on réfléchit à notre loi de recrutement, à son inhumanité et à » sa monstrueuse inégalité, on se demande comment elle a pu être tolérée » si longtemps, et l'on reste en admiration devant cette vertu d'institution » des sociétés qui fait vivre les nations et les maintient *au milieu de tant* » *d'injustices, de calamités, de crimes et de misères.* »

Rendons à M. Carlier la justice qui lui est due, et attribuons-lui la part qui lui revient si légitimement dans le résultat de la dernière élection. Il serait oiseux de rappeler ici quel précieux appoint ont apporté à la majorité socialiste les persécutions si maladroitement dirigées contre la presse.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous avons appris la décision du comité du Bas-Rhin, et nous pensions que peut-être les patriotes de ce département avaient trop fait céder l'intérêt de la situation à des considérations purement locales. Il nous paraissait imprudent de prolonger la crise et de remettre en question l'éclatante victoire remportée le 10 mars par la démocratie.

Les débats soulevés dans le camp réactionnaire pour le choix d'un candi-

dat vinrent bientôt faire éclater l'impuissance fatale d'un parti formé de tant d'éléments hétérogènes. *L'Union Electorale* avait d'abord imposé M. Fernand Foy. La fraction légitimiste menaça d'une scission. Le comité proposa de guerre lasse un scrutin qui devait porter sur onze noms. Celui de M. Marie s'y trouvait. Ce ne fut qu'un cri dans toute la presse royaliste contre l'audacieuse intrusion du *fondateur des ateliers nationaux*. Notons en passant que cette même presse n'en continuera pas moins ses quotidiennes invectives contre les ateliers nationaux du Luxembourg.

Enfin se produisit la candidature providentielle. Il y avait parmi les abonnés de la *Gazette de France* un décoré de Juillet, combattant de juin, lequel avait eu le malheur de voir tuer son fils à ses côtés à l'attaque de ces barricades de la porte Saint-Denis élevées, nous espérons le prouver un jour, par les soins de certains membres du parti légitimiste. Quoi qu'il en soit, les légitimistes s'emparèrent du nom de M. Leclerc ; ils manœuvrèrent habilement, et bientôt le parti de l'ordre eut pour candidat *l'héroïque garde national qui en juin urmait son second fils du fusil tombé des mains de son fils aîné frappé de 17 balles*. La mise en scène de l'élection se fit avec un luxe inouï d'affiches et de réclames. Les murs étaient couverts des faits et gestes de M. Leclerc reproduits sous mille formes dramatiques. On comptait sur un succès d'enthousiasme. Le journal des fusillades de juin jetait déjà son cri de guerre civile : « Que la séparation se fasse s'écriait pieusement *la Patrie*, et que Dieu prononce ! » Pour les cannibales du parti, le triomphe de la réaction au 28 avril semblait devoir être le signal d'une Saint-Barthélemy des socialistes. On se rappelle la solennelle déclaration de De Flotte : « Mon nom signifie justice, force invincible du droit. Je le retirerais à l'instant « s'il pouvait signifier colère ou souvenir du passé. » M. Leclerc garda un silence au moins équivoque.

Le comité socialiste réuni pour choisir un candidat n'était point parfaitement d'accord sur la signification qu'il convenait de donner à l'élection. Les avocats et les journalistes de diverses nuances patronaient la candidature de Dupont (de l'Eure), ou celle d'Émile de Girardin. Les délégués ouvriers repoussaient ces deux candidatures, et particulièrement celle de Dupont (de l'Eure), assez tristement suscitée par un journal socialiste. Plusieurs de nos amis, pour protester contre des tendances fâcheuses, avaient en la pensée de porter leurs voix sur un prolétaire de l'armée. Ils auraient été bien aises de ramener l'épaulette de laine sur ces banes où vingt énergumènes hurlent, — le mot est juste malheureusement, — toutes les fois que le lieutenant Valentin se lève pour parler. Daniel Henri réunit à la prise en considération 180 suffrages. Dans la discussion disparurent les candidatures de Dupont (de l'Eure) et d'Émile de Girardin, et fut improvisée celle d'Eugène Sue, qui jusqu'au dernier jour avait repoussé les ouvertures de ses amis. Le nom d'Eugène Sue rendait à l'élection sa véritable portée ; cette candidature fut adoptée à une majorité considérable. Les 80 voix qui ne s'étaient pas ralliées à Eugène Sue s'étaient portées sur Daniel Henri. L'unanimité du conclave s'était donc franchement prononcée pour le socialisme.

La réaction a le triste privilège de souiller tout ce qu'elle touche. L'indécence de ses réclames en faveur de M. Leclerc dégoûta toute la partie honnête de la bourgeoisie. M. Carlier imagina la chasse aux journaux, et bientôt l'on put prévoir le triomphe du candidat socialiste. Les premiers scrutins de l'armée achevèrent la déroute du parti de l'ordre.

Le 28 avril, malgré toutes les éliminations et les manipulations électorales, le nom d'Eugène Sue sortit de l'urne avec 8,000 voix de majorité.

Le lendemain arrivait la nouvelle d'un succès écrasant dans Saône-et-Loire. Repoussés de l'Assemblée législative où les avait portés une majorité de 15,000 voix, les candidats socialistes y rentraient avec une majorité de 27,000.

La journée du 28 avril était décisive. Vaincue le 10 mars, la réaction en avait appelé à un dernier scrutin. Voici ce que disait le journal des *Débats* le matin même du vote :

« Par un bonheur inopiné, la question qui a été décidée contre nous le 10 mars est de nouveau posée devant les électeurs, et cette fois elle sera décidée sans appel et en dernier ressort. Le scrutin du 28 avril va décider si l'échec du parti modéré n'a été qu'une surprise, un accident, un malentendu fâcheux, mais réparable, ou si le parti de l'ordre a définitivement perdu la majorité dans la capitale. »

Le Moniteur de l'Elysée avait appelé le scrutin du 10 mars une mystification. La presse réactionnaire trouva dans le résultat du 28 avril un inépuisable sujet de plaisanteries. *La Patrie*, journal fort gai depuis que le cousin de M. Delamarre s'efforce de lui ramener sa clientèle en déroute, *la Patrie* a publié une sorte de statistique électorale qui met, comme on doit bien s'y attendre, sur le compte de la majorité socialiste 20 ou 25,000 prétendus électeurs ramassés dans toutes les professions équivoques. Comme le journal ami de M. Carlier fera sans doute le recensement des votants de M. Leclerc, nous le prions d'examiner quelle réduction il y aurait à faire de ce côté, si l'on retirait :

Les grecs et chevaliers d'industrie, domiciliés dans les tripots, vivant du lansquenet, souteneurs déterminés de la réaction dont la sottise les nourrit. Nous y comprenons les filous de toutes spécialités, les uns filant la carte comme le colonel Gudin, aide de camp de M. le duc d'Aumale, les autres faussant des jetons comme M. le prince de Berg.

Les souteneurs de filles publiques dites lorettes entretenues aux dépens de messieurs les financiers qui veulent singer la régence, très-intéressés au succès des amis de la famille.

Les banqueroutiers de profession, s'enrichissant à chaque faillite, zélés partisans de l'ordre de choses qui leur enseigne une foule de moyens de voler leurs créanciers.

Les boursicoteurs et les agioteurs de bas étage, qui vivent en faisant sur une petite échelle ce que d'autres font dans de grandes proportions, plaie des petits rentiers, des domestiques, des provinciaux inexpérimentés dont

ils eseroquent les minces pécules. Inutile de parler de leur dévouement à la haute banque.

Les usuriers, recéleurs, brocanteurs, exploitant les passions des fils de bourgeois enrichis, les calculs des coureurs de dots et d'héritages.

Les escrocs de haute volée, les anciennes sangsues des listes civiles, les mendiants titrés, les fabricateurs de fausses listes de souscription, de faux certificats, gens très-habiles à s'introduire dans les familles riches dont la vanité est une mine inépuisable ; souvent tolérés par la police, à laquelle ils fournissent de précieux renseignements.

Les marchands d'hommes et leurs pourvoyeurs, très-décidés à combattre de toutes leurs forces le triomphe d'un parti qui prétend abolir le remplacement.

Les marchands de lorgnettes, de chaînes de sûreté, de cannes au rabais, une foule de joueurs d'orgue, et tous ces hommes qui n'exercent un petit négoce ambulante que pour avoir un motif de stationner et d'observer au profit d'un Carlier quelconque.

Les chefs de clique et claqueurs, tirant un grand profit de leur enthousiasme tarifé pour les pièces réactionnaires du Vaudeville, du Gymnase, etc. Les défaits du parti de l'ordre amènent une grande perturbation dans leur commerce.

Pour épuiser les choses plaisantes, il nous faut parler de cette pétition très-gravement soutenue par l'excentrique général Grammont, et qui propose, comme un remède héroïque contre la contagion socialiste, la translation hors Paris du siège du gouvernement. Le pétitionnaire n'a point dit quel département devrait, selon lui, recueillir l'héritage de la centralisation parisienne. Nous ne pensons pas que ce soit ni Saône-et-Loire, ni le Bas-Rhin, ni la Nièvre, ni le Cher, ni vingt ou trente autres de notre connaissance. Toute biscornue qu'elle est, il est fort possible que cette idée finisse par trouver quelque écho dans la majorité de l'Assemblée ; encore un scrutin comme ceux du 10 mars et du 28 avril, et la sentence de mort ne se ferait pas attendre.

La solution du général Grammont nous débarrasserait du moins de celle du général Changarnier, précisée avec tant de netteté et d'atticisme dans la mémorable apostrophe adressée au capitaine Farina :

« Tas de Parisiens, vous êtes tous des brigands ! il n'y a que l'empereur qui ait pu vous faire marcher au pas. Il vous faudrait un empereur ! Mais je vous mettrai à la raison quand je devrais *mettre* le feu à votre ville. »

Il y a çà et là dans la province une douzaine de feuilles qui gagnent leur vie à injurier le socialisme. Les estimables rédacteurs qui écrivent sous l'inspiration du bureau de *l'Esprit public* viennent d'imaginer une croisade d'un nouveau genre. *L'Union Bretonne* conjure les provinces de se liguier pour *affamer* Paris. Rien n'est plus simple ; il suffit de s'entendre pour ne plus aller à Paris et pour ne plus acheter aucun produit de l'industrie parisienne. *L'Hermine* de Nantes et *l'Étoile du Peuple* font chorus contre cette *prostituée qui n'a plus le droit d'élever son regard plus haut que la fange où elle s'est vautrée.*

Messieurs les royalistes jouent un jeu bien dangereux. Plusieurs fois déjà, à tort ou à raison, il s'était répandu parmi le peuple de sourdes rumeurs touchant la coalition des détenteurs de la fortune pour arrêter le travail, organiser la misère et ruiner lentement la République. Quel temoignage plus accablant que ces diatribes de la presse réactionnaire, s'il fallait les prendre au sérieux ! N'est-il pas singulier que l'aveuglement de nos adversaires les pousse fatalement à créer des situations terribles ?

Après le 10 mars comme après le 28 avril, on a fait grand bruit des baisses de la Bourse, et il a fallu rappeler à la réaction cette hausse patriotique qui accueillit la nouvelle de Waterloo. Il serait curieux vraiment que les régulateurs de l'agiotage patenté cotassent en hausse l'avènement du socialisme destructeur de l'agiotage ! En même temps que l'on nous annonce que MM. Rothschild, Fould, Hottinger, et autres *nuages bienfaisants*, refusent leur confiance au nouvel avenir ouvert par les élections du mois d'avril, on veut bien nous dire que de toutes les parties de la France affluent des demandes d'inscriptions pour le compte des petits capitalistes. Quel trait de lumière dans ce simple rapprochement !

La tranquillité de Paris empêche les réactionnaires de dormir. Depuis deux mois *la Patrie*, *le Constitutionnel*, *l'Assemblée nationale* publient chaque jour les nouvelles les plus propres à jeter la panique dans l'industrie. Ils parlent des étrangers qui s'enlèvent, des transactions qui s'arrêtent partout, des conspirations qui se trament et des insurrections qui vont éclater. La veille du 4 mai, alors qu'une fête brillante et favorisée par une admirable température allait rendre quelque animation au petit commerce, les journaux de l'ordre ont imaginé de répandre que des bombes incendiaires devaient être jetées dans la foule ; ils comptaient produire une appréhension générale et faire avorter cette fête sur laquelle reposaient de si légitimes espérances.

La réaction veut la lutte, elle la veut à tout prix ; pour amener le peuple dans la rue, elle ne reculera devant aucune provocation, devant aucun acte de violence et d'arbitraire.

Le peuple aujourd'hui connaît trop sa force, il a trop l'expérience des luttes politiques pour s'abandonner à des emportements irréfléchis. Il est maître de choisir son heure ; il la choisira froidement, sans impatience, plaçant son patriotisme au-dessus des clameurs de ces furieux qui demandent du sang.

Le Gérant, SIMONIN.